

Entre aggravation et dévoilement : la précarité vécue par les réfugiés syriens au Grand Est en temps de COVID-19

Directrice de mémoire: Anaïk Pian

Victoria Alves de Abreu Mancuso Brotto
Master 2 ISCEMI

2020/2021

Victoria Alves de Abreu Mancuso Brotto

n° étudiant: 21900088



Master 2 ISCEMI

Entre aggravation et dévoilement : la précarité vécue par
les réfugiés syriens au Grand Est en temps de COVID-19

Directrice de mémoire: Anaïk Pian

Jury : Valérie Wolff et
Marie-Caroline Saglio
15 septembre 2021

Remerciements

Mes remerciements vont à toutes celles et ceux qui m'ont accompagnée dans la réalisation de ce travail. D'abord, je remercie Marie-Caroline Saglio pour le stage au programme Morts, Covid en Migration à l'Institut Convergences Migrations. Merci également à Anaïk Pian, ma directrice de mémoire, d'avoir cheminé avec moi, tout en m'invitant à la rigueur et à la réflexivité.

Je remercie ma mère Cibele Amaral de m'avoir toujours montré la valeur de l'autre et du sérieux de la Vie. Merci aussi à ma sœur Beatriz Brotto avec qui je partage un sens profond d'amitié. Merci pour ton écoute, patience et joie.

Je tiens à remercier Cécile Clément et Christine Hirschler de leurs encouragements et attention envers ce travail. Merci aussi à Alice Leflaëc et à Béatrice Dubourg pour leurs relectures attentives.

Merci également à mes collègues de Master, avec qui j'ai pu avoir de beaux échanges tout au long de ces deux dernières années à la Faculté des Sciences Sociales.

Enfin, merci beaucoup à toutes les personnes syriennes qui m'ont accueillie à l'intérieur de leur maison et/ou de leurs vies, en me confiant leurs histoires de résistances, de contraintes et d'espoir. Ce travail leur est dédié.

« *Comment chanterions-nous (...) sur une terre étrangère ?* »

Livre des psaumes, chapitre 137 verset 4.

In Souffrance des exilés.

Table des matières

Introduction	p.06
PARTIE I – LE PARCOURS MIGRATOIRE DES RÉFUGIÉS SYRIENS : DE L’EXIL À L’INSTALLATION EN FRANCE	p.10
Chapitre 1 - Les politiques d’accueil des réfugiés syriens en Europe et en France : la réinstallation et l’admission humanitaire	p. 10
1.1) La réinstallation des Syriens en Europe et en France	p.10
1.2) L’admission humanitaire	p.15
Chapitre 2 - L’exil syrien en Turquie et au Liban : entre l’agir et le subir	p.17
2.1) Les flux migratoires des Syriens durant la guerre en Syrie.....	p.18
2.2) Les effets du système international d’aide sur le parcours migratoire des exilés syriens	p.19
2.3) Les conditions de vie précaires : habitat précaire et restrictions au droit au travail.....	p.23
2.4) Les relations sociales : entre tensions et solidarité, entre distanciation et intimité	p.25
PARTIE II : APPROCHE INDUCTIVE, <i>GROUNDING THEORY</i> ET L’ACCÈS À LA PAROLE DES ENQUÊTÉS	p.28
Chapitre 3 – Présentation générale du terrain d’étude.....	p.28
Chapitre 4 - Une méthodologie ancrée sur le terrain.....	p.30
4.1) La prise de notes	p.30
4.2) Les entretiens semi-directifs : entre l’informel et le formel.....	p.32
4.3) L’observation participante <i>en situation</i> de repas : « <i>Tu viens pour que nous nous regardions face à face</i> »	p.34
4.4) L’accès à la parole des gens : tactiques pour établir la confiance et réflexions sur les limites de la recherche.....	p.40

PARTIE III : ENTRE RENFORCEMENT ET AMPLIFICATION : LES RÉFUGIÉS SYRIENS FACE À LA PRÉCARITÉ EN TEMPS DE COVID-19	p.50
Chapitre 5 – Parcours migratoire des enquêtés et ruptures biographiques	p.51
Chapitre 6 – Situation socio-professionnelle en France : précarité et instabilité des enquêtés aggravées par la pandémie	p.58
6.1)Précarisation professionnelle	p.58
6.2) Précarisation des liens sociaux	p. 66
Chapitre 7 – L’expérience du confinement : nouvelles temporalités, précarité de l’habitat et effets psychologiques	p.68
7. 1) Nouvelles temporalités	p.68
7.2) Précarité de l’habitat	p.72
7.3) Confinement comme opportunité	p.73
7.4) Effets psychologiques	p.74
Chapitre 8 - Faire face à la précarité : entre tactiques, ressources et resignification d’expériences des enquêtés	p.77
8.1) La quête des « petits boulots » : une tactique de débrouille	p.75
8.2) Les réseaux interpersonnels	p.77
8.3) Resignification d’expériences	p.81
Chapitre 9 - Rapports à la mort par Covid : mise à distance et mort par procuration	p.83
9.1) Mise à distance de la mort par Covid.....	p.83
9.2) Mort par procuration	p.85
Conclusion	p.88
Bibliographie.....	p.90

Introduction

Les effets de la pandémie de la Covid-19 sur le parcours des migrants attirent l'attention des médias du fait des blocages administratifs et aux frontières¹, de la précarisation des conditions de vie,² et du risque de contamination de cette population.³ Selon l'INSEE, au début de la pandémie en France, entre mars et avril 2020, il y a eu une hausse des décès deux fois plus forte pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées en France.⁴

Le lien entre la migration et la pandémie fait aussi l'objet des nombreuses études en sciences sociales qui mettent en avant le fait que les immigrés sont une des populations les plus touchées par le virus (Falkenhain, M., et al, 2020 ; Bajos, J. Warszawski, É. et al., 2020 ; Gaille M, et Terral P, coord., 2020).

Différentes approches des travaux en sciences sociales montrent que, d'un point de vue quantitatif, les immigrés se trouvent parmi ceux qui subissent le plus les effets de la crise sanitaire, comme le déclassement social, le renforcement des inégalités sociales et de la précarité. L'enquête *EpiCoV, Epidémiologie et conditions de vie* (2020) met en évidence la dégradation de la situation financière des personnes d'origine étrangère durant la période du premier confinement en France. La crise vient aussi déstabiliser les réfugiés qui travaillent en Allemagne ; d'après Falkenhain et al. (2020), elle augmente les incertitudes et les vulnérabilités des réfugiés dans le pays d'accueil.

Dans ce contexte, le programme Morts, Covid en Migration (MoCoMi, 2020-2022), coordonné par Marie-Caroline Saglio de l'Institut Convergences et Migration, en partenariat avec l'Université de Strasbourg se propose d'analyser les manières de gérer les morts Covid en migration en France ainsi que les effets de la crise sanitaire sur la vie des migrants sur le territoire français ainsi que sur leurs rapports à la mort. Avec une approche pluridisciplinaire à travers la sociologie, l'anthropologie et la psychologie, des

¹<https://www.theguardian.com/world/2020/may/05/coronavirus-border-closures-strand-tens-of-thousands-of-people-across-africa>, consulté le 4 mai 2021.

²<https://www.newyorker.com/news/letter-from-europe/the-parisians-housing-refugees-during-the-pandemic>, consulté le 4 mai 2021.

³https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/01/18/immigration-la-crise-liee-au-covid-19-precipite-des-milliers-de-personnes-dans-un-abime-de-non-droit_6066619_3232.html, consulté le 4 mai 2021.

⁴<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4627049>, consulté le 04 mai 2021.

enquêtes recueillent les vécus des migrants sur les frontières anglaises, allemandes et italiennes, ainsi qu'en Seine-Saint-Denis.⁵ La région Grand Est a été particulièrement touchée lors de la première vague de la pandémie. Selon l'INSEE, le Grand Est a été la deuxième région, après l'Île-de-France, en termes de surmortalité entre mars et mai 2020. Au total, 15 240 décès ont été enregistrés contre 10 300 en moyenne pour la même période entre 2015 et 2019, soit un excès de 48%. Dans cette même période, le Haut-Rhin a été l'unique département en France où le nombre de décès a plus que doublé.⁶ C'est pourquoi de l'intérêt de l'étude dans la région.

C'est au sein du projet MoCoMi que nous avons effectué le stage de Master 2, entre février et mars 2021. Il a servi de base pour poser la problématique du mémoire ainsi que l'analyse qui en découlent : **en quoi la pandémie de la Covid-19 joue-t-elle sur le parcours migratoire des réfugiés syriens en France, tout particulièrement sur leur installation dans la région Grand Est ?** Le sujet du mémoire est celui des effets de la pandémie sur cette population.

Des bénévoles antérieurs au stage, effectués en milieu associatif à Strasbourg, notamment à la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), à l'Institut de l'Engagement et à l'église protestante Sion, ont facilité l'entrée en contact avec la population d'étude.

La problématique du mémoire entend la notion de parcours migratoire au-delà des événements vécus au long du trajet jusqu'au pays de destination, en se proposant ainsi d'appréhender les expériences d'insertion des migrants dans la nouvelle société d'accueil, y compris l'expérience même de cet accueil.

De cette manière, le mémoire se propose d'interroger la crise sanitaire comme « révélatrice » et « amplificatrice » (Gaille M, et Terral P, coord, 2020, p.33) des enjeux liés au processus d'installation des réfugiés syriens dans la région. Ce faisant, la mise en place de leurs projets de vie est interrogée : comment ces Syriens mettent-ils en œuvre leurs projets de vie dans un contexte de crise sanitaire ? Plusieurs questions se déclinent à partir de celle-ci : Comment font-ils face aux obstacles imposés, tout en essayant

⁵ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/mocomi/>, consulté le 27 août 2021.

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4634439>, consulté le 04 mai 2021.

d'« *avoir prise sur leur futur* » (Babels, 2018. p.8) ? Quels sont les ressources déployées pour faire face aux obstacles ? L'installation en France permet-elle une continuité des projets de vie initiés en Syrie ? Si oui, dans quelle mesure ? Et comment la crise sanitaire joue-t-elle sur cette continuité ?

Pour saisir l'expérience de l'installation en contexte de crise sanitaire, le mémoire met l'accent sur 5 dimensions : les enjeux institutionnels de l'installation, notamment les programmes de réinstallation et ceux d'admission humanitaire, l'expérience de l'accueil, la mise en place de leurs projets de vie, la situation socio-professionnelle et la question du rapport au risque de mort Covid.

Le mémoire s'organise en trois parties :

La première partie portera sur le contexte d'arrivée des réfugiés Syriens en Europe et en France. Le premier chapitre traitera des politiques d'accueil des réfugiés syriens en Europe et en France depuis 2015, notamment via les programmes de réinstallation et d'admission humanitaire. Il est important présenter ces programmes puisque la majorité de nos enquêtés sont arrivés en France dans le cadre de ces derniers. Selon le ministère de l'Intérieur français, depuis 2015, 15 000 réfugiés ont été réinstallés en France, dont 10 125 Syriens.⁷ Par rapport à l'admission humanitaire, 8 000 syriens ont été admis en France.⁸ La région du Grand Est a accueilli, quant à elle, au moins 213 réfugiés via les dispositifs de réinstallation depuis 2015.⁹

Pour continuer la mise en contexte de l'étude et l'état de l'art sur le sujet, il sera fait un rapide historique de la pandémie depuis mars 2020 en Europe, en France et dans la région Grand Est, qui a été une des plus touchées par le virus.

La deuxième partie du mémoire traitera de la méthodologie du mémoire. Ici, nous présenterons le terrain, les caractéristiques de la population d'étude, la méthodologie utilisée ainsi que ses limites.

⁷ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Asylum_statistics/fr, consulté le 04 de novembre 2020.

⁸ Entretien mené en 8 mars 2021 avec la Délégation pour l'Accueil et Intégration des réfugiés (Diair) du ministère de l'Intérieur

⁹ <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Cohesion-sociale/Zoom-sur-le-sas-de-Thal-Marmoutier-dispositif-d-accueil-pour-les-refugies-reinstalles>, consulté le 04 mai 2021.

Enfin, la **troisième** partie rendra compte de l'expérience de la crise sanitaire par les enquêtés, ceux-ci étant de réfugiés syriens récemment arrivés au Grand Est. Cette partie sera divisée en cinq chapitres : le premier chapitre portera sur les situations de ruptures biographiques vécues au long du parcours migratoire. Le deuxième abordera la précarité socio-professionnelle des réfugiés rencontrés, celle-ci étant amplifiée par la crise sanitaire. Le troisième traitera de l'expérience du confinement. Le quatrième analysera les actions mises en place par les personnes pour faire face à la précarité vécue durant la pandémie. Et enfin, le dernier chapitre abordera leur vécu du risque de mort Covid ainsi que leurs rapports à la mort durant la pandémie.

PARTIE I

Le parcours migratoire des réfugiés syriens : de l'exil à l'installation en France

Cette première partie cherche à contextualiser le parcours migratoire des enquêtés. C'est pourquoi le premier chapitre traite des deux principaux cadres d'arrivée de la population d'étude : les programmes européens de réinstallation et la procédure d'admission humanitaire. Le deuxième chapitre aborde l'exil des Syriens au Liban et en Turquie, les deux pays où la majorité des enquêtés ont vécu avant d'arriver en France.

Chapitre 1 - Les politiques d'accueil des réfugiés syriens en Europe et en France : la réinstallation et l'admission humanitaire

1.1) La réinstallation des Syriens en Europe et en France

En Europe

Depuis 2014, l'Union Européenne utilise de plus en plus la réinstallation des réfugiés comme une manière pour gérer le flux des déplacés liés aux conflits, comme celui en Syrie. (Wihtol de Wenden, 2010 ; Consilium Europe, 2021¹⁰ ; Rodier, 2015 ; Lamort, 2016). Entre 2015 et 2019, l'UE a réinstallé 66 529 réfugiés, dont 33 000 Syriens.¹¹

Les programmes européens de réinstallation sont basés sur le principe de réinstallation tel que le définit le Haut-Commissariat des Nations Unies (HCR) : elle est un processus de sélection et de transfert des réfugiés dans un pays dont l'État accepte de les accueillir et de leur donner la résidence permanente. (HCR, 2011).¹²

¹⁰ <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-migration-policy/managing-migration-flows/>;

<http://resettlement.eu/sites/icmc/>, consultés le 08 mai 2021.

¹¹ <https://www.resettlement.eu/sites/icmc/>, consulté le 07 mai 2021.

¹² La réinstallation est entendue par l'HCR comme étant : « La sélection et le transfert de réfugiés d'un État dans lequel ils ont cherché une protection vers un autre État qui accepte de les accueillir comme réfugiés avec un statut de résident permanent. Ce statut garantit une protection contre le refoulement et confère au réfugié réinstallé, à sa famille et autres personnes à sa charge, les mêmes droits que ceux dont bénéficient

Les directives prennent en compte les spécificités des États-membres de l'UE. Dans le système de quotas, par exemple, les pays préétablissent le nombre de personnes à accueillir. La France a fixé un quota de 3800 personnes à réinstaller en 2021 ; en 2020, 1200 réfugiés ont été effectivement réinstallés.¹³

La réinstallation a plusieurs étapes, la première étant la présélection faite par l'HCR sous leurs critères de vulnérabilité.¹⁴ Toutefois, selon d'Halluin (2006), ces derniers sont controversés. Par une approche ciblée et par des outils standardisés, l'identification des personnes vulnérables « *tend à réduire les populations à des paramètres fragmentaires et peu correspondant aux réalités des personnes.* » (Halluin, 2006, p.25). Selon la sociologue, il demeure aussi une logique de contrôle et de sélection au sein des populations elles-mêmes, différenciant les « plus vulnérables » des autres qui le sont « moins ». (*Ibid*).

Après l'identification, l'HCR envoie les dossiers des candidats à la réinstallation aux États. Selon le type de programme, la sélection peut être faite uniquement sur dossier, comme c'est le cas des programmes annuels européens. En revanche, dans les programmes *ad hoc*, le pays envoie les missions foraines afin d'interroger les personnes. (Alaux, 2015).¹⁵

Une fois la sélection faite, les personnes voyagent sous la responsabilité de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) jusqu'au pays européen de réinstallation. Celui-ci est obligé de les loger et de les suivre pendant un an. En France, cela est fait par des organismes locaux du réseau associatif et gouvernemental.¹⁶

les ressortissants nationaux. La réinstallation offre également l'opportunité d'accéder ultérieurement à la naturalisation dans le pays de réinstallation », disponible sur <https://help.unhcr.org/belgium/resettlement/>, consulté le 07 mai 2021.

¹³https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/european_migration_network/reports/docs/emn-studies/emn-studies-fr_study_on_resettlement_and_humanitarian_admission_frversion.pdf, consulté le 07 mai 2021.

¹⁴Sont-ils : nécessités légales et physiques de protection, victimes de torture et de violence systématique, raisons médicales, femmes vulnérables, réunification familiale, enfants et adolescents, réfugiés âgés et/ou réfugiés qui n'ont pas de perspective d'intégration local. Source : Manuel de réinstallation HCR, 2011 ; consulté le 07 mai 2021.

¹⁵ Ministère de l'Intérieur. 2015. « L'accueil de réfugiés syriens et irakiens ». Note à l'attention des préfets.

¹⁶ Entretien semi-directif avec le ministère de l'intérieur français le 8 mars 2021.

Depuis 2015, la majorité des réinstallés en Europe sont Syriens, avec un nombre total de places de réinstallation qui leur sont dédiées de 23 000.¹⁷ Selon l'anthropologue Michel Agier (2017), le fait que l'Europe réinstalle plus des Syriens que des personnes d'autres nationalités s'explique par l'hyper médiatisation du conflit en Syrie. Et aussi par l'idée qu'européens et syriens ont des ennemis communs : la dictature et l'extrémisme religieux. Autrement dit, d'après l'anthropologue, l'Europe démocratique et chrétienne voit dans la dictature de Bashar el-Asad et dans l'extrémisme religieux de l'État Islamique, deux ennemis communs entre elle [Europe] et la population syrienne. (Agier et Madeira, 2017, p.86).

En revanche, même si les Syriens sont la majorité des réinstallés en Europe, ils sont beaucoup plus nombreux dans d'autres régions du monde. Selon l'HCR, la Turquie a accueilli fin 2018 près de 3,6 millions de Syriens, le Liban un million, la Jordanie 700 000, l'Irak 250 000 et l'Égypte 130 000.¹⁸

Et le nombre de réfugiés Syriens au niveau global est également bien plus supérieur que celui des réinstallés en Europe : selon l'HCR, il y en a 6,6 millions.¹⁹ C'est dans ce sens que les politologues Alexander Betts et Paul Collier (2018) affirment que les programmes européens sont « *une goutte d'eau dans l'océan* » (2018, p.84).

Les sociologues Tissier-Raffin et Marion (2018) définissent ces dispositifs comme un « *cheval de Troie* » (Ibid, p.26), car, contrairement à leur apparence, ils servent moins à l'accueil des réfugiés qu'aux politiques de contrôle migratoire.

¹⁷ Les Syriens sont les plus accueillis par deux, des trois programmes européens de réinstallation mis en place depuis 2015. Le programme « des 20 mille », entre 2015 et 2017, a réinstallé 19,342 réfugiés, dont la majorité syrienne, depuis le Liban, la Jordanie et la Turquie.¹⁷ Le deuxième programme cible uniquement les Syriens ; via l'accord UE-Turquie¹⁷, à la suite de l'aggravement du conflit syrien, il est établi que pour chaque Syrien retourné depuis la Grèce, un Syrien doit être réinstallé en Europe. Au total, 12,400 Syriens ont été réinstallés entre 2018 et 2019. Le troisième programme a réinstallé, entre 2018 et 2019, 34 697 réfugiés depuis la Lybie, dans 20 pays européens, y compris la France, et non-européens, comme le Canada et l'Australie. Sources : « Étrangers en France » rapport Ministère de l'Intérieur au Parlement européen, 2017 ; Ministère de l'Intérieur. 2015. « L'accueil de réfugiés syriens et irakiens ». Note à l'attention des préfets. Documents transmis par le ministère de l'intérieur français le 08 et le 9 mars 2021 ; Et <http://resettlement.eu>, consulté le 08 mai 2021.

¹⁸ <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>, consulté le 8 mai 2021.

¹⁹ <https://www.unhcr.org/fr/urgence-en-syrie.html>, consulté le 8 mai 2021.

Cela du fait que, par eux, l'UE identifie un petit groupe de « désirables », en tenant une masse d'individus dits « indésirables » loin du territoire européen. La réinstallation sert aussi à externaliser les frontières européennes car la demande d'asile est, elle-même, externalisée dehors de l'Europe.

Et ce type de dispositif contribue, selon les sociologues, à la construction des représentations. La société d'accueil sépare, dans son imaginaire, les « vrais réfugiés », puisqu'ils sont venus de manière « légitime », des autres qui seraient « les faux réfugiés », car arrivés en dehors du processus de réinstallation.

Selon Claire Rodier (2015), l'externalisation de la demande d'asile est un processus existant depuis la création de l'UE. Il est mis en place via la coopération avec les pays qui ont « la capacité de freiner le flux vers l'Europe ». « *Le processus [d'externalisation de la demande d'asile] est depuis longtemps en marche (...), [il est un processus] de l'évitement des réfugiés qui tient lieu de politique d'asile à l'Europe, à travers la coopération avec des pays qui ne sont pas choisis pour leur aptitude à 'permettre l'accès à la protection' des réfugiés, mais pour leur capacité à jouer le rôle de tampon pour la protéger des indésirables.* » (Rodier, 2015, p.13)

Dans la prochaine sous-partie, nous décrivons spécifiquement les principaux programmes de réinstallation mis en place par l'État français depuis 2015. C'est à ce moment-là que la France commence à accueillir les personnes fuyant le conflit en Syrie.

La réinstallation des réfugiés syriens en France

Depuis 2015, la France a réinstallé 15 000 réfugiés, dont une majorité de Syriens (10 125), via les programmes européens annuels et *ad hoc*. Dans les programmes annuels, la France a un quota de 100 places par an.²⁰

Sur les programmes *ad hoc*, selon la conseillère scientifique du ministère de l'Intérieur, quatre programmes ont été mis en place depuis 2015 : le premier est celui européen de réinstallation (2015- 2017) par lequel la France a accueilli 2275 réfugiés Syriens et Palestiniens depuis le Liban, la Turquie, la Jordanie et l'Egypte.²¹

En 2016, le deuxième programme a permis de réinstaller 2000 Syriens après une mission foraine de l'OFPRA au Liban.²² Le troisième a été établi par l'accord UE-Turquie en 2016, par lequel la France a réinstallé entre 2016 et 2017 6 000 Syriens depuis la Turquie. Enfin, le gouvernement français a réinstallé 3000 réfugiés de diverses nationalités depuis le Niger et le Tchad.²³

Lorsque les personnes arrivent en France, elles sont prises en charge par les structures associatives agréés du ministère de l'Intérieur. Elles sont responsables de leurs suivis sociaux et administratifs.

²⁰ Données issues de l'entretien avec la conseillère scientifique pour le ministère de l'Intérieur français le 08 février 2021 (entretien transcrit en annexe) et du document « Mise en œuvre des opérations de réinstallation de réfugiés syriens et mobilisation de logements nécessaires à cet accueil », celui-ci transmis par le ministère de l'Intérieur le 08 mai 2021.

²¹ Sources : ministère de l'Intérieur français. 2016. « Accès aux logements vacants gérés par la plateforme nationale de logement des réfugiés pilotée par la DIHAL », document transmis par le ministère de l'Intérieur le 08 mai 2021 ; Ministère de l'Intérieur français. 2014. « L'accueil des ressortissant irakiens », document transmis par le ministère de l'Intérieur le 09 mai 2021 ; Ministère de l'Intérieur français. 2017. « Les étrangers en France ». Rapport au Parlement, document transmis par le ministère de l'Intérieur le 09 mai 2021 ; ministère de l'Intérieur français. 2015. Ministère de l'Intérieur français. 2016. « Mise en œuvre des opérations de réinstallation de réfugiés syriens et mobilisation de logements nécessaires à cet accueil ». Document transmis par le ministère de l'Intérieur le 08 mai 2021.

²² Sources : « Étude de faisabilité du parrainage en France », effectué par le Réseau européen sur la réinstallation publié en avril 2018 ; ordre de mission sur la mise en œuvre des programmes de réinstallations des réfugiés syriens du ministère de l'Intérieur français, 23 mai 2016. Documents transmis par le ministère de l'Intérieur français le 09 février 2021.

²³ Ibid.

L'autre voie officielle par laquelle les enquêtés arrivent en France est l'admission humanitaire. Nous l'expliquons dans la prochaine sous-partie.

1.2) L'admission humanitaire

L'admission humanitaire est un dispositif français d'accueil destiné aux personnes qui veulent demander l'asile depuis des pays tiers. Pour ce faire, la demande d'un visa au titre de l'asile (visa D) est nécessaire et elle est faite à l'ambassade française.²⁴

Selon le ministère de l'Intérieur, l'admission humanitaire est bien plus large que celui de la réinstallation, en recouvrant une très grande variété de personnes. Depuis 2014, la France a accueilli 17 000 personnes, dont 8 000 Syriens et 7000 irakiens.²⁵

Pour avoir le visa D, la personne doit montrer qu'elle sera hébergée par un tiers qui habite en France et qui peut la loger pendant tout le processus de demande d'asile. En ce sens, l'hébergeur doit signer une lettre d'engagement.²⁶ Ainsi, contrairement à la réinstallation où la sélection est basée sur des critères comme ceux de vulnérabilité de l'HCR, l'admission humanitaire fait primer le critère de l'hébergement.

La Fédération d'entraide protestante (FEP), qui dispose d'une antenne à Strasbourg, a un accord avec le ministère de l'Intérieur pour organiser les procédures d'admission humanitaire et accompagner les populations bénéficiaires à leur arrivée en France. Ces procédures sont connues sous le nom de « Couloirs humanitaire ». Certaines des personnes enquêtées dans ce travail ont été contactées par l'intermédiaire de la FEP.

Dans la prochaine sous-partie, nous décrirons rapidement le dispositif des couloirs humanitaires.

²⁴ Le visa asile est un visa de long séjour (de plus de 90 jours) qui permet ainsi l'entrée régulière en France, tout en obligeant la personne à entamer une demande d'asile auprès de la préfecture de la région où elle réside. Source : <https://www.ofpra.gouv.fr/glossaire?lettre=V>, consulté le 10 mai 2021.

²⁵ Entretien avec le ministère de l'Intérieur français le 08 mars 2021 (entretien transcrit en annexe).

²⁶ <https://lb.ambafrance.org/Venir-en-France-Visas-2715>, consulté le 10 mars 2021.

Couloirs humanitaires

Créé en 2015 par des associations religieuses en Italie et en France, le dispositif des Couloirs humanitaires (CHs) concerne les ressortissants Syriens, Afghans et Irakiens habitant au Liban. Les personnes éligibles, répondant aux critères de vulnérabilité et aux critères du réseau associatif, et qui n'ont pas encore obtenu le statut de réfugié, sont identifiées au Liban par le réseau, dont font partie la Communauté de Sant'Egidio, la FEP, la Fédération protestante de France, la Conférence des évêques de France et le Secours Catholique – Caritas France. Ces associations, ayant un accord avec les ministères de l'Intérieur français et italien, organisent la venue des migrants en France ou en Italie. Un visa D est demandé à l'ambassade du pays d'accueil au Liban et après l'octroi du visa, le réseau s'occupe du voyage. En France, les migrants sont hébergés par des membres du réseau religieux.

En France, la mise en place des CHs a commencé en 2017 lors de la signature d'un protocole entre les associations et le ministère de l'Intérieur. Entre 2017 et 2020, 556 personnes ont été bénéficiaires du protocole des Couloirs humanitaires en France. La FEP, dans la région Grand Est, accueille en moyenne 5 à 6 familles par an.²⁷

Tous ces éléments nous permettent de comprendre les modalités d'arrivée des réfugiés, que ce soit par la réinstallation ou par l'admission humanitaire, en Europe et en France.

Avant d'entreprendre une procédure de réinstallation ou d'admission humanitaire, certains interrogés ont vécu au Liban ou en Turquie. C'est pourquoi, dans le prochain chapitre, nous allons aborder l'exil syrien dans ces deux pays.

²⁷ Données issues de l'entretien avec la FEP Grand Est le 5 février 2021 et des rapports d'activités de la Fédération depuis 2017 sur <https://fep.asso.fr/publications/accueil-de-letranger/>, consulté le 05 février 2021.

Chapitre 2 - L'exil syrien en Turquie et au Liban : entre l'agir et le subir

La Turquie et le Liban, ensemble avec la Jordanie, accueillent, à eux trois, 73% du nombre total des syriens déplacés internationalement. Les deux premiers pays accueillent la majorité de cette population.²⁸

C'est pourquoi, dans cette sous-partie, nous tenterons de comprendre le contexte de l'exil dans ces deux pays. Ici, nous montrerons, à travers différents travaux des sciences humaines et sociales, comment l'exil est une période où les exilés « *subissent et agissent dans un spectre de possibilités et de contraintes inhérentes au parcours migratoire* » (Agier, Michel in Babel, 2018, p.03).

Dans ce sens, l'exil, selon l'anthropologue Michel Agier (2011), porte des enjeux politiques, où il s'agit de gérer les personnes dites « indésirables ». Et, selon le sociologue Smain Laacher (2005), l'exil renvoie à des situations sociales où l'exilé perd ses repères, ce qui l'empêche de se situer socialement, géographiquement et administrativement.

Ainsi, nous posons l'exil syrien au Liban et en Turquie à partir de quatre éléments : le premier est les flux migratoires syriens vers ces deux pays. Le deuxième est les effets du système international d'aide dans la vie des exilés. Le troisième concerne les conditions de vie précaires dans les camps où ils habitent. Et, enfin, le dernier élément est celui des relations sociales développées en situation d'exil.

²⁸ <https://www.unhcr.org/fr/apercu-statistique.html>, consulté le 17 mai 2021.

2.1) Les flux migratoires des Syriens durant la guerre en Syrie

L'exode syrien le plus récent est issu de la guerre initiée en mars 2011, en Syrie. (Schmid, 2016 ; Betts et Collier, 2018). Depuis la répression des manifestations contraires au régime d'el-Assad, issues du Printemps arabe, la situation du pays se dégrade pour évoluer vers une guerre civile entre les forces d'opposition et celles du gouvernement. Peu à peu, le conflit s'internationalise avec le soutien des pays, comme les États-Unis, l'Allemagne et la France, qui s'allient aux opposants, contrairement à la Russie qui soutient le régime. (Betts et Collier, 2018).

Par conséquent, le nombre des déplacés internes et externes augmente. Impactées par les effets de la guerre, 6.6 millions de personnes se déplacent à l'intérieur du pays et 5.6 millions émigrent vers d'autres pays, majoritairement la Turquie (3.3 millions), le Liban (1.5 million) et la Jordanie (655 000).²⁹

Cependant, la migration des Syriens vers ces pays n'est pas nouvelle. Les flux vers le Liban datent du démantèlement de l'empire ottoman (Mizrahi, 2009). À partir des années 1940, certaines populations s'exilent au Liban depuis la Syrie, notamment les Palestiniens. Les camps de Chatila et ceux à Tyr ont été créés pour abriter ces derniers à la suite de la création de l'État d'Israël. (Doraï, 2005 ; Doraï, 2007).

Les circulations entre la Syrie et le Liban s'intensifient à partir des années 1990, lorsqu'un nombre important de travailleurs saisonniers syriens s'y rendent afin de trouver du travail. En effet, les opportunités étaient abondantes du fait de la reconstruction du Liban après la guerre (1975-1990). (Clochard et Doraï, 2005). Certains syriens migrent au Liban espérant rejoindre l'Europe ou d'autres pays occidentaux. (Doraï, 2007). Ainsi, selon Mohammed Doraï, le Liban et la Syrie sont à cette époque « *une région binôme* », où les migrants, y compris les Syriens, tentent soit de monétiser soit de passer en Europe. Ainsi, le Liban et la Syrie participent, selon lui, au fait que la région du Proche-Orient devienne un « *espace de transit privilégié* ». (Ibid, p.142).

En Turquie, à cette même époque, le flux migratoire des Syriens est aussi lié à une tentative de passage en Europe. Toutefois, à cause des politiques de contrôle de frontières

²⁹ <https://www.unhcr.org/fr-fr/urgence-en-syrie.html>, consulté le 06 février 2021.

de l'Union Européenne, les migrants se trouvent bloqués en Turquie. (Simon,2006).

La guerre en Syrie vient alors changer le profil des exilés syriens au Liban, le travailleur saisonnier est remplacé par le réfugié de guerre. Et tout un système international d'aide est mis en place pour les accueillir.

2.2) Les effets du système international d'aide sur le parcours migratoire des exilés syriens

L'exil syrien au Liban et en Turquie est en partie organisé par un système d'aide internationale mis en place dans la région depuis l'arrivée des Syriens, en 2011. Ce système influence le parcours des personnes exilés, tout particulièrement de celles qui sont au Liban, le pays le plus aidé au monde par la communauté internationale. (Kfoury et Puig, 2017).

Le Plan Régional pour les Réfugiés et la Résilience (3RP) a été mis en place au Liban, Turquie, Jordanie, Egypte et en Irak par l'ONU, en partenariat avec les gouvernements locaux, en décembre 2015, avec un budget initial de 2,1 milliards de dollars et vise 2,8 millions de personnes en situation de vulnérabilité au Liban. À travers ce plan, le gouvernement libanais (par les ministères de la Santé, de l'Éducation et des Affaires sociales) est mis en relation avec les agences onusiennes (PAM, UNHCR, Fonds des Nations Unies pour le développement) ainsi que les associations locales afin de répondre aux besoins des réfugiés syriens récemment arrivés sur le territoire. Le plan 3RP prévoit également une aide élargie aux communautés d'accueil libanaises.³⁰

³⁰ Ibid.

L'accès aux aides, au statut et à la réinstallation : un « tremplin »

Selon Michel Agier (2014), ces aides internationales, avec le statut de réfugié et les programmes de réinstallation, constituent des éléments centraux autour desquels s'articulent les trajectoires migratoires des exilés.

Par exemple, les exilés Syriens sont ceux qui accèdent le plus facilement au statut de réfugié (via l'HCR), aux aides ainsi qu'aux programmes de réinstallation. Cela oriente alors leurs parcours, non seulement vers le pays du premier accueil mais aussi vers le pays de réinstallation. Cela rappelle ce qu'Agier dit sur les institutions d'aide internationale: « *Les institutions d'aide jalonnent et orientent les parcours migratoires, entre insertion dans la ville et mobilité au-delà* », (Agier, 2014, p. 45). Cela produit des différenciations sociales entre les bénéficiaires, notamment lorsque certains accèdent à plus d'aides que d'autres.

L'attribution du statut de réfugié par l'HCR dans les camps au Liban, par exemple, ouvre le droit à un certain nombre d'aides comme l'octroi d'une carte de crédit rechargée de 27 dollars par mois, d'une aide au paiement du loyer et à l'aménagement du logement (environ 200 dollars) ainsi qu'un accès à des consultations médicales gratuites dans les centres socio-médicaux libanais (Agier, 2014).

Les circuits d'aide deviennent, en ce sens, « un tremplin » pour le voyage en Europe, notamment dans le cas des réinstallations. Ils peuvent également représenter un levier pour certaines activités semi-professionnelles, lorsque les bénéficiaires s'engagent dans le bénévolat et, par la suite, décrochent un emploi dans le réseau associatif local. (*Ibid*, p.33)

Mais alors, comment peut-on accéder aux aides internationales ? Pour y accéder, les exilés doivent faire face à de multiples barrières au sein des institutions où demeure un haut degré de bureaucratisation. Oum Abdu, réfugié syrien au Liban en parle, en comparant la hiérarchisation entre les organisations à une « *toile d'araignée où chaque organisation amène à une autre* » (Babels, 2018, p.35). « *Pour faire une demande tu dois*

remplir tous les critères, attendre des mois (...) », dit-il sur la complexité des démarches (Ibid, 2018, p. 40).

Les bénéficiaires ont dû apprendre à se débrouiller devant une telle complexité des démarches à accomplir. Plusieurs études, notamment celles d'About Zaki Hala (2015), Kassatly et David (2017) et Sarah Parkinson (2014) ont montré que ces personnes développent une « culture de la débrouille ». Celle-ci est transmise aux nouveaux arrivants par d'anciens réfugiés qui savent comment circuler à l'intérieur du monde des organisations humanitaires. About Zaki Hala (2015), dans son enquête au camp de Chatila, au Liban, souligne que les plus anciens, notamment les palestiniens, sont devenus des « vraies bases de données informelles » (Hala, 2015, p. 56). Parkinson (2014) décrit le cas de Manzafa qui a réussi à avoir l'accouchement de son fils partiellement financé par l'UNHRWA après avoir été orienté par son ami palestinien.

Les opportunités d'emploi et de socialisation

Le monde de l'aide humanitaire offre également des opportunités d'embauche et de socialisation pour les Syriens ainsi que pour les autres exilés.

L'engagement bénévole par exemple peut représenter pour certains une revalorisation sociale. À l'HCR, le recrutement des bénévoles, les « *volunteers outreach* » a été systématisé depuis 2014 pour renforcer les liens entre le siège et le terrain. Cet engagement bénévole permet aux bénéficiaires d'obtenir des avantages comme des aides alimentaires, une compensation financière de 200 dollars par mois et le droit à des formations. (Fourn, 2019, p.67)

Avec un emploi du temps bien rempli, entre les engagements bénévoles et un rendez-vous aux guichets administratifs, les bénéficiaires, y compris les Syriens, s'insèrent « *dans les réseaux relationnels locaux par lesquels transitent les informations et les canaux de solidarité.* » (Babels, 2018).

Lorsque l'engagement bénévole débouche sur un emploi professionnel, le parcours migratoire peut être suspendu. Léo Fourn (2019) montre dans son enquête auprès de la population syrienne au Liban comment les ONG syriennes partenaires de l'HCR ont créé un « *marché de travail alternatif* », où les personnes rencontrent de multiples opportunités de travail. Toutefois, ces emplois sont généralement non déclarés, donc non protégés et non porteurs de droits. (Ibid, p.69).

Certains exilés, comme les Palestiniens au Liban, réussissent à exercer des professions libérales, comme le montre Mohammed Kamel Durai dans l'ouvrage *Les réfugiés palestiniens au Liban : Une géographie de l'exil* (2006). Toutefois, ils sont peu nombreux. C'est le cas des médecins palestiniens travaillant auprès de l'UNRWA qui emploie une main d'œuvre quasi exclusivement palestinienne. « *On retrouve donc, par exemple, des médecins palestiniens qui travaillent dans les centres de soins médicaux de l'UNRWA. Ces débouchés concernent cependant un nombre très restreint d'individus (2 814 postes en 2003 dont 1 841 dans l'enseignement et 550 dans le secteur de la santé)* », écrit Dorai (2006, p.14). Ce type d'emploi leur donne un meilleur statut social au sein des camps et leur permet également d'élargir leurs réseaux personnel et professionnel.

Enfin, même si le système international d'aide peut représenter pour certains des opportunités d'embauche et de socialisation, cela reste très limité. La plupart des exilés doivent faire face à des conditions de vie difficiles, avec l'habitat précaire et l'accès à l'emploi quasiment impossible pour la majorité d'entre eux.

2.3) Les conditions de vie précaires : habitat précaire et restrictions au droit au travail

Les exilés, y compris les Syriens, sont confrontés à des conditions de vie précaires aux pays dits du premier accueil. Au Liban, par exemple, ils ont besoin d'un permis de travail qui est difficile à obtenir. Ainsi, certains choisissent de travailler sans contrat de travail au noir – avec toute la précarité que cela induit. (Dorai, 2006 ; Zaki, 2015). Dans son ouvrage sur la vie des exilés syriens au Liban, Dorai (2006) publie le témoignage de Oum Nabil, exilée palestinienne de Syrie qui habite dans le camp d'Al Buss, à Tyr :

« Il n'y a pas de travail, toute la journée mes fils sont assis les bras croisés, et moi je suis là aussi devant eux... En ce qui concerne l'enseignement, c'est l'UNRWA qui s'en occupe (...) Tous les Palestiniens étudient, même s'ils ne trouvent pas de travail ensuite (...). Leur père travaille pour 10 000 livres par jour (6 euros), quand il trouve du travail, c'est-à-dire deux ou trois jours par semaine (...). » (Dorai, 2006, p. 134).

À cause de la précarité financière engendrée par le travail précaire, certaines familles sont contraintes de faire travailler leurs enfants. C'est le cas pour le fils d'Oum Wissam âgé de 10 ans qui travaille dans un magasin de jouets à Sabra plus de dix heures par jour, six jours sur sept, pour 17 dollars à la semaine. (Zaki, 2015).

De plus, les conditions de vie dans les camps se dégradent de plus en plus avec l'augmentation des populations. Le camp de Chatila abritait déjà en 2015 entre 22 000 et 30 000 habitants, sur une surface d'un kilomètre carré seulement (Puig, 2013). En conséquence, l'état des logements se dégrade.

« Chatila est semblable à un labyrinthe avec ses multiples ruelles étroites, traversées par toute sorte de tuyaux, câbles et fils électriques, et des immeubles en parpaing qui se chevauchent. En raison de l'extrême contiguïté des habitations, certains appartements sont privés de la lumière du soleil ; ils demeurent dans l'obscurité, même en plein jours, lorsqu'il n'y a pas d'électricité. », écrit Hala Zaki (2015, p. 56).

Cette dégradation des conditions de vie est dûe, en premier lieu, à une intensification des flux migratoires vers le Liban et la Turquie issus de l'instabilité géopolitique dans la région du Moyen Orient. Le flux le plus récent est celui qui a été provoqué par la guerre en Syrie. En deuxième lieu, la précarité des conditions de vie des exilés est liée aux difficultés d'accès aux droits tels que ceux au travail et à la propriété privée. Cela altère leur situation financière et les expose à la précarité puisque le niveau de vie dans ces pays est plus élevé. (Puig et Kfourri, 2017).

Enfin, une autre dimension est celle de la conception des camps : ces derniers n'ont pas été fait pour durer, comme le montre Michel Agier dans son ouvrage *Monde de camps* (2014). Cependant, n'ayant pas trouvé de solution pour ces milliers des réfugiés, le système humanitaire continue à entretenir le système de camps. Celui-ci est devenu alors du « provisoire durable ». « *Leur durée de fait produit des effets de changement social et culturel, même si l'habitat, l'économie (...) n'ont guère d'autre possibilité que de se développer discrètement, voire clandestinement.* » (Agier, 2013, p. 91) C'est ainsi que la précarité s'introduit parmi les populations des camps. (Agier, 2014).

Dorénavant, à travers ce développement qui se fait malgré la précarité, les exilés tissent des relations sociales à l'intérieur et à l'extérieur des camps. Ces relations sont marquées par la solidarité mais aussi par des tensions. Ces dernières sont liées à la précarité et à l'exclusion sociale vécus dans les pays d'accueil.

2.4) Les relations sociales : entre tensions et solidarité, entre distanciation et intimité

Les liens sociaux et historiques des exilés syriens avec la population locale

D'autres chercheurs, comme Houda Kassatly et Jean-Claude David (2017) ainsi que Liliane Kfoury et Nicolas Puig (2017), montrent que l'exil des Syriens au Liban et en Turquie est également marqué par les relations sociales et les liens historiques entre Syriens et Libanais/Turcs.

Au Liban, les liens entre Syriens et la population locale sont marqués par l'histoire des flux migratoires entre la Syrie et le Liban. Comme nous l'avons mentionné, les Libanais voient dans les Syriens les anciens travailleurs saisonniers pauvres de la fin du 20^e siècle, venus pour monnayer à bas prix leur force de travail (David et Kassatly, 2017). À l'époque de la guerre, la présence syrienne au Liban a été également beaucoup associée aux services de renseignements. Ainsi, ce n'est pas sans un certain sentiment de mépris et de méfiance que les Libanais considèrent les Syriens. (Kfoury et Puig, 2013).

Dans certaines situations, les Libanais font preuve de racisme vers les Syriens. Sarah Parkinson (2014), dans son enquête dans certains hôpitaux au Liban, a témoigné de manière récurrente des postures xénophobes de la part de l'équipe de soins :

« Dismissive and frequently rude behaviour by hospital employees compounds what is already stressful situation. Refugees are frequently informed that there are no hospital bed available (...) Refugees are told to leave facilities if they cannot provide the requested down payment (...) Hospital administrators regularly confiscate refugees' documentation (...) if they receive treatment for which they cannot pay. » (Parkinson, 2014, p.02).

Cependant, l'hyper médiatisation de la guerre en Syrie ainsi que l'aide internationale destinée aux structures sociales libanaises jouent positivement sur les relations entre Syriens et Libanais (Babels, 2018). Les autorités libanaises seraient moins réticentes à recevoir les exilés syriens lorsque leur accueil permet de montrer leur solidarité et d'obtenir des investissements financiers pour le Liban. (*Ibid*)

Nicolas Puig (2013) aborde les vécus plus positifs des Syriens au Liban, notamment les plus jeunes qui sortent pour explorer les villes libanaises autour des camps. Par petits groupes, de quatre ou cinq, ces jeunes parcourent les rues, boivent un café au bord de la mer, échangent de manière informelle avec les commerçants et les musiciens locaux, découvrant ainsi tout un autre monde social.

« *Ces pratiques sont des apprentissages des mondes sociaux étrangers et des moments d'expérimentation d'une autonomie dans l'altérité.* » (Ibid, p. 245) Les échanges avec les Libanais servent aux jeunes Syriens comme une manière de se préparer à d'autres rencontres. « *Ils prennent la forme d'apprentissages au sein de la ville proche, en préparant à d'autres rencontres dans les villes lointaines (en Europe, dans le Golfe, en Australie)* » (Ibid, p.247).

Ainsi, comme nous avons vu, Syriens et Libanais entretiennent des relations de manière dialectique, entre « *intimité et étrangeté* » (Babels, 2018, p.63), où les solidarités et les tensions se mélangent.

Les liens entre exilés

D'autres relations sociales sont également tissées en exil, comme celles entre Syriens et Palestiniens à l'intérieur des camps, comme le montre Loubna Dimachki et Nicolas Puig dans l'enquête « Réduire l'étrangeté » (2017). Ces relations peuvent être marquées par l'enjeu de légitimité de la présence. Cela se donne à voir au camp de Chatila, quia été créé en 1949, uniquement pour les Palestiniens, à la suite de la création de l'État d'Israël. Selon Dorai (2006), l'espace du camp devient pour les Palestiniens un espace demémoire et d'affirmation identitaire. Ainsi, c'est à cause de raisons identitaires et d'appropriation de l'espace que certaines tensions surviennent entre les Palestiniens et les Syriens arrivés plus récemment dans le camp.

Loubna Dimachki et Nicolas Puig (2017, p.236) montrent comment « *l'enjeu de légitimité de la présence* » joue également sur les interactions entre les Palestiniens et les exilés qui habitent en dehors du camps. Dans leur enquête au marché de Sabra, à Beyrouth, les Palestiniens voient dans les commerçant bangladais, par exemple, des figures étrangères » - contrairement à eux-mêmes, installés au Liban depuis longtemps.

En conclusion, tous ces éléments montrent comment l'exil des Syriens au Liban et en Turquie est façonné par le système d'aide humanitaire, par les conditions de vie précaires dans les camps ainsi que par la diversité des relations sociales – celles-ci étant tissées, entre tensions et solidarités, à l'intérieur et à l'extérieur des camps.

Toutefois, le parcours migratoire des exilés Syriens, notamment ceux interrogés dans notre enquête, ne s'arrête pas au territoire libanais ou turc. Leur parcours continue jusqu'à l'arrivée en Europe, plus particulièrement en France, où les personnes s'installent. C'est lors de leur installation en France, notamment dans le Grand Est, qu'elles sont confrontées à la pandémie de la Covid-19.

Nous avons donc adopté une approche inductive, celle proposée par la *grounded theory*, afin de tenter de saisir les effets de la Covid-19 sur leur processus d'installation en France. Nous expliciterons cette approche dans la partie suivante.

PARTIE II

Approche inductive, *grounded theory* et l'accès à la parole des enquêtés

Cette partie est divisée en trois chapitres. Le premier chapitre présente le terrain, y compris la population interrogée. Le deuxième traite de la méthodologie et de l'approche utilisée, celle inductive basée sur la *grounded theory*³¹. Dans ce sens, l'observation participante a été privilégiée, ensemble avec la prise de notes. Des entretiens semi-directifs ont été également menés avec certains enquêtés.

Le troisième chapitre décrit les tactiques mises en place afin d'établir la confiance et d'accéder ainsi à la parole des personnes.

Il est nécessaire de préciser que par souci d'anonymat, tous les noms des personnes figurant dans l'enquête ont été changés.

Chapitre 3 - Présentation générale du terrain d'étude

L'étude sur le terrain a été réalisée entre les mois de janvier 2021 et mai 2021. Au total, douze personnes de nationalité syrienne ont été rencontrées dans le Grand Est, six femmes et six hommes, totalisant cinq familles.

Elles ont été interrogées soit au moyen d'un entretien semi-directif soit d'une manière informelle, notamment par des échanges durant des repas chez ces personnes. Les enquêtés ont été souvent vus à plusieurs reprises. Ce procédé a été privilégié pour construire une relation de confiance, et avoir des discours moins censurés. Ci-dessous, un tableau présente les interviewés avec leurs caractéristiques du type socio-démographique ainsi que de celles sur le parcours migratoire de ces personnes, leur arrivée en France et leur lieu actuel d'habitation.

³¹ Développée par Barney G. Glaser et Anselm Strauss (1967), cette approche met l'accent sur l'observation afin de, d'entre autres choses, produire une meilleure connaissance empirique des objets d'étude ainsi que créer nouvelles méthodologies.

Nombre et nom	Situation conjugale	N° d'enfant	Sexe/ Âge	Profession en Syrie/ en France	Formation	Route migratoire (Syrie-Fr)	Cadre d'arrivée	Lieu d'habitation
1. Ana ATHRIN	Séparée	2	F/41	Propriétaire d'un commerce/cuisinière et auxiliaire de vie	Bac +3 Commerce	Liban, Turquie, route des Balkans, Allemagne	Arrivée spontanée en 2015	Wissembourg, appt. privé
2. Anastasie ATHRIN	Célibataire	0	F/21	Étudiante/ Étudiante	Bac	Liban, Turquie, route des Balkans, Allemagne	Arrivée spontanée en 2015	Wissembourg, appt. privé
3. Henry ABIN	Marié	0	M/35	Journaliste/ Jardinier	Bac+5 école d'ingénieur	Turquie	Admission Humanitaire 2017	Appt. privé à Strasbourg
4. Gwenaelle LATRACHA	Marié	2	F/32	Étudiante en BTS/ Sans emploi	BTS Mode	Venezuela, Brésil, Guyane	Demande d'asile en Guyane	HLM à Strasbourg
5. George LATRACHA	Marié	2	M/43	Chauffeur de taxi/ Sans emploi	Lycée	Venezuela Brésil Guyane	Demande d'asile en Guyane	HLM à Strasbourg
6. Bira MENEIDA	Divorcé	1	F/43	Journaliste/ Sans emploi	Bac+5	Liban	Admission Humanitaire 2019	HLM à Wissembourg
7. Bernard MENEIDA	Célibataire	0	M/23	Étudiant théâtre/ Étudiant FLE	Bac	Liban	Admission Humanitaire 2019	HLM à Wissembourg
8. Thierry TRACHI	Marié	3	M/48	Propriétaire d'un commerce/ Agent de nettoyage	Bac	Liban	Réinstallation en 2016	HLM à Weiller
9. Samara TRACHI	Marié	3	F/42	Sans emploi/ Cuisinière	Lycée	Liban	Réinstallation en 2016	HLM à Weiller
10. Mira TRACHI	Célibataire	0	M/26	Lycéen/Lycéen	Lycée	Liban	Réinstallation en 2016	HLM à Weiller
11. Risni ASSIM	Marié	2	F/42	Secrétaire/Sans emploi	Bac+3	Liban	Admission Humanitaire en 2016	HLM à Strasbourg
12. Timothé ASSIN	Célibataire	0	M/27	Étudiant/Étudiant	Bac +3	Liban	“	“

Parallèlement, entre les mois de janvier et avril 2021, nous avons interrogé trois personnes ressources par rapport à l'installation des réfugiés syriens en France et dans le Grand Est. Une d'entre elles est conseillère scientifique auprès du ministère de l'Intérieur, l'autre assistante sociale de la Fédération d'Entraide Protestante au Grand Est et aussi responsable pour l'accueil des migrants venus via les couloirs humanitaires. Ces deux personnes ressources ont été interrogées via des entretiens semi-directifs, à distance grâce aux plateformes Google Meet et Zoom. La troisième personne, bénévole d'un collectif d'accueil des réfugiés à Wissembourg, a été rencontrée, de manière informelle, à plusieurs reprises.

Chapitre 4 - Une méthodologie ancrée sur le terrain

4.1) La prise de notes

La prise de notes a été faite de manière systématique durant et après les rencontres (formelles, via l'entretien semi-directif, et informelles, lors des repas). Lorsque nous prenions des notes durant les moments d'échange, nous le faisons de manière très synthétique, en écrivant des morceaux de phrase ou des mots-clés.

Dans le cas plus précis des entretiens, nous prenions des notes sur des éléments à reprendre ou sur la scène, comme le ton de voix de la personne lorsqu'elle parlait d'un sujet, sa posture, les rires, etc. Après les rencontres, sur le chemin du retour dans le TER ou à la maison, nous écrivions toutes les informations relatives aux échanges, y compris les gestes, les bruits, la posture corporelle et les caractéristiques des espaces. Ces notes ont rempli de nombreuses pages, avec une moyenne de six pages par rencontre.



Cahiers utilisés pour la prise de notes, dont certaines ont été faites dans les TER de retour des rencontres faites hors Strasbourg. (Photo : Victoria Brotto)

Quelques jours plus tard, nous retravaillions ce grand brouillon afin de le structurer de la manière suivante : tout d'abord le contexte de l'entretien, ensuite les éléments sur le vécu de la crise sanitaire, puis le parcours migratoire et enfin l'installation en France. C'est lors de cette étape que nous avons commencé à faire un peu d'analyse, en liant les données du terrain à la littérature des sciences humaines et sociales.

Au vu de cela, le cahier de terrain prend tout son sens, car il est un outil, « *une base solide* » sur laquelle il est possible de noter les observations et de les analyser par la suite. (Peretz, 2004, p. 88).

4.2) Les entretiens semi-directifs : entre l'informel et le formel

Huit Syriens ont été interrogés au moyen de l'entretien semi-directif. Il y a eu, en tout, six entretiens d'une durée moyenne de trois heures. Ces entretiens ont eu lieu dans des salles de réunion de l'Université de Strasbourg et chez les enquêtés eux-mêmes. Dans ce second cas, les entretiens ont été précédés d'un repas. De plus, les entretiens ont été enregistrés, retranscrits, et une copie a été envoyée aux personnes concernées.

Par l'entretien semi-directif, nous avons également interrogé deux personnes ressources, l'une salariée de la Fédération d'Entraide Protestante (FEP) du Grand Est et l'autre conseillère scientifique du ministère de l'Intérieur.

Au sujet de la conduite des entretiens, nous avons « *joué sur l'entre deux des positions [formelle et informelle]* » (Pian, 2012, p. 14) de façon à instaurer un dialogue le plus naturel possible. C'est dans ce sens que les entretiens menés s'inscrivent dans les modèles « d'entretien compréhensif » de Jean-Claude Kaufmann :

« *L'entretien sociologique y est pensé comme une conversation, un échange peu contraint, ouvert aux aléas et à toutes formes de rupture de ton – ce qui ne veut pas dire qu'il ne se réclame pas de préparation ni ne requiert une 'technique' particulière.* » (1996, p. 24).

Et comme Anaik Pian (2009), nous évitons toute rupture « *avec la communication ordinaire, pour, au contraire, mener des entretiens souples donnant presque l'impression de ne pas en être.* » (Pian, 2009, p. 218).

En tenant un cahier dans lequel nous notions les scènes, les impressions mais aussi les questions à poser pour relancer la conversation, nous faisons vivre l'entretien lorsque nous nous séparions de l'interrogé. Durant la rencontre, nous notions rapidement des gestes, des tons de voix, des morceaux de réponse ainsi que des éléments à reprendre plus tard. Nous faisons attention lors des entretiens à être prise par le « *rythme et l'ambiance* » (Beaud, 1996, p. 234) de la rencontre afin de la saisir *en situation*. Selon Beaud, « *la situation d'entretien* » est elle-même « *une scène sociale (lieux et personnes)* » (Ibid, p. 236). C'est alors par l'observation que nous pouvons interpréter l'entretien et l'acteur que nous interrogeons. Selon Michael Burawoy (1998), c'est en prenant en compte la

situation d'entretien que le chercheur découvre les « *secrets du monde social des acteurs* » (Burawoy, 1998, p. 437) ou encore les « *impondérables de la vie sociale* » (Malinowski cité par Beaud, 1996, p. 230).

Nous avons également préparé un guide d'entretien (en annexe du présent travail) avec six questions ouvertes abordant l'expérience de la pandémie, l'arrivée en France, le parcours migratoire depuis la Syrie ainsi que les projets de vie en France. Nous le montrions à chaque interrogé, afin de rendre la recherche à la fois intelligible et proche de lui, favorisant ainsi son engagement dans la démarche de l'entretien. Nous en reparlerons plus en détail dans la sous-partie consacrée aux techniques d'accès à la parole des enquêtés.

Enfin, nous avons pu compter, dans un entretien, sur l'interprétariat *professionnel* ³². Dans d'autres cas, où la barrière de la langue faisait aussi difficulté, nous avons bénéficié de l'aide des enquêtés eux-mêmes, en particulier des enfants dont les parents ne se sentaient pas à l'aise en français. Nous appelons « interprétariat profane » la traduction faite par ces personnes.

À titre de comparaison, l'interprétariat professionnel a permis de saisir plus facilement les réponses dans leurs contextes et de les situer par rapport à la réalité en France. La posture de l'interprète nous a aussi aidée à nous rapprocher des personnes. L'interprète a adopté un ton informel, favorisant un dialogue naturel et une ambiance légère. Cette posture était nécessaire, car nous étions chez une famille, où tout un rituel d'hospitalité avait été déployé. Contrairement aux interprétariats profanes, l'interprétariat professionnel nous a montré plus clairement ce qui relevait du discours des interrogés et ce qui relevait de la parole de l'interprète.

Les traductions profanes comportaient de nombreux avis personnels venant du traducteur. Cependant, même si elle était biaisée (par les avis personnels des tiers), la traduction profane nous a révélé des forces, individuelles et collectives, à la fois concurrentielles et unies au sein de la famille. Ces forces essaient de garder « *l'idéologie biographique* » (Bertaux, 1980, p.30) du récit de la famille.

³² « En sociologie, la professionnalisation fait référence aux processus 'de reconnaissance et d'autonomie de catégories de travailleurs et de leur stabilisation et légitimation comme groupes professionnels' » (Demazière, 2009, p. 85 cité par Pian, 2016).

« *Lorsqu'on raconte sa vie il s'agit souvent de ne pas 'perdre la face' (Goffman, 1974, p.231), en livrant un récit qui pourrait paraître incohérent à l'auditeur d'aujourd'hui. La tentation est alors de 'se faire l'idéologue de sa propre vie' (Bourdieu, 1986, p. 69), en organisant le récit autour d'une logique significative pour soi mais aussi pour ceux qui écoutent et apprécient.* » (Bidart, 2006, p. 29).

La traduction est ainsi devenue pour certains un instrument de gestion et de contrôle de l'histoire familiale. Au niveau individuel, cette gestion tente d'assurer la vision de celui qui raconte. D'ailleurs, ce sont les jeunes qui jouent le rôle d'interprète qui font des corrections, des remarques, des ajouts en utilisant des phrases comme « *il dit ça parce que* », « *en fait, elle dit ça mais je t'explique* ». Les plus bavards essaient, dans un effort rhétorique, de justifier leur version des faits lorsqu'ils traduisent la version de la mère ou du père.

Les parents, quant à eux, donnaient des précisions lorsqu'ils entendaient des mots traduits de façon « pas très juste ». Avec certaines familles, où les parents avaient un niveau intermédiaire de français, nous avons pu assister à des « batailles de mots », et plus les parents maîtrisaient le français, plus ils intervenaient dans la traduction. Il y a même eu des moments tendus où des discussions avaient lieu dans la langue d'origine pendant plusieurs minutes, dans un effort d'ajustement du récit.

4.3) L'observation participante en situation de repas : « *Tu viens pour que nous nous regardions face à face* »

Nous avons interrogé certains durant des repas proposés par eux-mêmes dans leur maison. Le cadre du repas nous a d'abord montré une certaine ouverture des personnes vis-à-vis de l'enquête. En effet, le jour du repas correspondait au jour de repos de la famille : au lieu de se reposer, les enquêtés, qui ont des emplois physiquement exigeants, ont préféré nous recevoir.

Ils ont également consacré du temps, de l'argent et de la force physique à la préparation des plats, ceux-ci étaient nombreux. Le repas a un certain impact dans le budget de ces personnes, notamment des plus précaires. C'est le cas de la famille de Bira, constituée d'une mère et d'un jeune homme, tous deux sans emploi et qui, comme nous l'avons vu par la suite, n'avaient plus que trente euros à la fin du mois. La famille a reçu l'aide des amis pour acheter les ingrédients pour le repas.

Le repas a aussi été un indice d'appropriation de l'enquête par les interrogés. Lorsque nous leur avons proposé l'entretien, certains nous ont répondu en suggérant un repas à la place de l'entretien. De cette manière, l'entretien s'est enrichi d'un cadre inattendu pour l'enquêtrice.



Photo des plats servis lors d'un repas
chez une famille (Photo : Victoria Brotto)

Camera (2021), dans son travail ethnographique chez des familles d'immigrés maliens, parle de l'appropriation de l'enquête par les enquêtés. L'enquêtrice a vu, par exemple, un garçon de quinze ans ouvrir la porte de sa chambre pour justifier la présence de cette dernière et montrer qu'il s'agissait « seulement d'un entretien ».

Ainsi, nous voyons que l'enquête est d'une certaine manière soumise aux enjeux du terrain, notamment aux acteurs qui réagissent et transforment l'enquête selon leurs réalités et leurs volontés. C'est dans ce sens que Catherine Delcroix affirme que le sociologue « *ne rentre pas comme ça dans la vie des gens. Cela ne va pas de soi, cela se négocie* » (2010, p. 133). Ainsi, lorsque nous entrons en contact avec les enquêtés, nous étions confrontées à des règles qui n'étaient pas toujours les nôtres et sous lesquelles notre présence était négociée.

Le fait de proposer un repas peut s'expliquer par le sens de ce dernier dans les sociétés au Moyen Orient. Dans ces sociétés, le repas porte, depuis l'antiquité, tout une « *symbolologie de sociabilité* » (Da Silva, 1995, p. 34). C'est autour d'une table sur laquelle sont posés de nombreux plats que l'on discute des affaires importantes et que des liens sociaux sont tissés (*Ibid*). Ainsi, dans le cas du mémoire, c'est également lors du repas que les Syriens nous demandent « ce que nous voulons savoir ». Nous sommes alors amenées à porter discrètement le cahier de terrain à la table.

Le cadre du repas s'est aussi avéré « la situation », dans le sens interactionniste du terme (Thomas et Swain, 1928), où certains se sentaient plus à l'aise pour interagir avec nous. Certaines personnes l'ont explicité, comme Ana, qui nous a écrit un message proposant un repas chez elle à la place d'un entretien :

« *Tu viens chez nous, nous faisons un vrai repas syrien et comme ça nous nous regardons face à face* » (Note du cahier de terrain, p.107 des annexes, le 23 février 2021).



Quelques plats syriens servis lors des repas. (Photo : Victoria Brotto)

Cette expression (« regarder face à face ») peut être interprétée à la lumière de la sociologie interactionniste, notamment par la notion de « face » d'Erving Goffman(1959). Selon lui, la face permet l'engagement des personnes dans une interaction lorsqu'elles se regardent face à face. C'est ce qu'il appelle « *l'engagement de face* » (*Ibid*,p.73). En ce sens, lorsque certains lient le repas au fait de « voir notre face », ils définissent, sans le savoir, le repas comme une situation d'engagement.

Les repas sont aussi une situation particulière, riche en informations « *sociologiquement analysables* » (Beaud, 1996). Tout d'abord, le repas sert à tisser des liens sociaux. (Da Silva, 1995 ; Lermet, 2002). Comme nous avons pu l'observer, nous n'étions jamais l'unique invitée aux repas, il avait au moins deux autres personnes, généralement des Syriens. Il y a même eu des repas où nous étions treize personnes autour de la table, dix adultes et trois enfants. Les sujets abordés étaient des plus variés. La vie en Syrie, les petits soucis du quotidien, le caractère des enfants étaient volontiers abordés et qui étaient mêlés de compliments, d'encouragements et de petites confidences.

Ainsi, les repas créent des moments de convivialité et renforcent les liens d'amitié. C'est ce que Larmet (2002) nomme la « *sociabilité alimentaire* » : « *la propension à partager des consommations alimentaires avec des personnes extérieures au ménage* ». Ce type de sociabilité, selon lui, progresse globalement en allant de pair avec « *une*

standardisation des usages du temps: chez soi ou à l'extérieur, les repas de sociabilité du samedi soir et du dimanche midi deviennent des temps forts de la semaine. » (Ibid, 2002, p. 191).

De cette manière, puisque le repas les aide à se sociabiliser, l'enquête elle-même est interprétée par les enquêtés comme une opportunité de sociabilisation, voire d'élargissement de réseau. Pian décrit ce « besoin légitime » des interrogés de situer l'enquête. Dans son enquête auprès des Sénégalais au Maroc tentant la traversée en Europe, elle identifie des interprétations de sa présence au milieu d'eux. « *Certains aventuriers voyaient en moi la possibilité d'un financement de la traversée clandestine ou encore d'un mariage qui pourrait les faire accéder à l'Europe.* » (Pian, 2009, p. 219). Dans notre cas, notre présence et plus précisément la démarche de l'entretien/ou l'échange informel sont interprétées comme une occasion de se sociabiliser et/ou d'élargir le réseau.

Namir et Ana, deux Syriennes qui nous ont reçue chez elles, ont mis en évidence leur volonté d'élargir leur réseau. Nous faisons ici une petite parenthèse pour dire que c'est par l'intermédiaire d'Ana que nous avons pu accéder à d'autres personnes. Ainsi, pour illustrer cette « volonté d'élargir le réseau », nous nous arrêtons brièvement sur un épisode du terrain :

« Après le repas, Ana nous amène à la gare dans sa voiture. Sur le chemin, elle s'arrête à chaque fois que nous croisons l'une de ses connaissances. Les interactions entre Ana et les amis rencontrés se passent à peu près de la manière suivante : après une conversation rapide et bienveillante, Ana reprend la route en me renseignant sur la manière dont elle a connu la personne. C'est alors qu'après l'une de ses rencontres, elle dit la phrase suivante : « Pour moi, la vie peut être résumée en trois mots : santé, travail et réseau. » (Note du cahier de terrain, p.104 des annexes, le 23 février 2021).

On observe la même construction d'un réseau chez Risni, réfugiée habitant à Strasbourg qui nous invite pour un repas chez elle :

« Lorsque nous arrivons, dix autres personnes sont présentes, dont la majorité sont des Syriens. À table, l'une des blagues racontées est que « ce qu'il y a le plus à Strasbourg, ce ne sont pas des Français, mais des Syriens ». Et quelqu'un ajoute sur le ton de la plaisanterie : « Et Risni les connaît tous ». (Note du cahier de terrain, p.07 des annexes, le 10 mars 2021)

Ainsi le repas nous a servi à identifier la construction des réseaux parmi les personnes. Cette construction prend tout son sens lorsqu'on la lie au fait qu'avoir un réseau interpersonnel peut aider les réfugiés à reconstruire leur vie dans le pays d'installation (Betts et Collier, 2018). Nous allons montrer comment ce réseau est devenu effectivement l'une des forces majeures des enquêtés pour faire face à la précarité.

Pour revenir au repas, ce dernier sert à entretenir une forme de fierté des personnes par rapport à la Syrie, notamment en ce qui concerne la cuisine. De nombreux plats sont servis et des explications sur le mode de préparation sont soigneusement données. Les personnes nous racontent également la manière dont certains ingrédients ont été trouvés. *« Ce n'est pas comme en Syrie, mais c'est déjà bien de 'manger Syrie' »*, dit le père de l'une des familles au sujet de petites aubergines trouvées dans un magasin turc dans le village voisin.

Jacques Barou, à travers l'exemple des Sénégalais immigrés en France, montre le sens de la cuisine pour les immigrés. *« Leur pratique alimentaire apparaît comme immuable, répondant à une nécessité de résister au choc de la transplantation, même après plusieurs années de vie en France. La mémoire du pays est ainsi cultivée à table et le lien identitaire se renforce par la réalisation et la consommation de recettes caractéristiques d'une*

région rurale au profil très éloigné du lieu d'immigration. » (Barou, 2010, p. 11). C'est dans ce sens que nous pouvons dire que la cuisine prend également un sens identitaire chez les Syriens interrogés.

De plus, certaines similitudes entre la cuisine syrienne et brésilienne nous ont aidée à nous rapprocher des personnes. C'est le cas, par exemple, du café :

« Est-ce que tu veux un café ? Notre café vient de chez vous ! C'est la manière de le faire qui change », a dit une des enquêtés lors d'un repas. » (Note du cahier de terrain, p.155 des annexes, le 23 février 2021).

Ainsi, nous avons utilisé cette information pour nourrir la conversation, en soulignant les similitudes entre la cuisine brésilienne et syrienne. Dans ce contexte, le maté, un type de thé, est également évoqué. En Syrie, le maté est servi dans le même type de gourde que dans certaines régions du Brésil. Aussi ces informations nous aident-elles à mettre en avant le fait que nous étions, nous aussi, une « étrangère ».



Le maté servi chez l'une des familles syriennes rencontrées. (Photo : Victoria Brotto)

Delcroix, dans son enquête auprès d'une famille d'immigrés magrébins, souligne également que le fait d'être étrangère l'a rapprochée des interrogés, en lui ôtant « *un handicap initial dans les interactions avec les immigrés venus des anciennes colonies ou protectorats de la France* » (2010, p. 135). Ainsi, comme Delcroix, nous nous

rapprochons des personnes lorsque nous mettons en avant notre identité étrangère ainsi que les similitudes culinaires entre notre pays d'origine et le leur. Cependant, la différence des statuts nous aidait à éviter toute « *illusion fusionnelle* » (Olivier de Sardan, 2000, p. 440), par laquelle nous serions amenée à croire que nous étions dans la même situation par le fait d'avoir, nous aussi, émigré.

4.4) L'accès à la parole des gens : tactiques pour établir la confiance et réflexions sur les limites de la recherche

Pour favoriser l'accès à la parole des gens, nous avons dû construire un rapport de confiance, passant souvent par l'informalité et le rapprochement (Delcroix, Lagier, Tcholakova, 2016). Mais tandis que nous nous rapprochions des personnes, des questions éthiques nous sont venues, étant donné que nous sommes parfois devenues une confidente pour les enquêtés, en « *accédant alors à des paroles privées* » (Pian, 2009, p. 221).

Ainsi, certains questionnements sont apparus : avons-nous le droit de nous rapprocher, en tissant parfois des liens très proches, voire amicaux, qui dépassent les intérêts de la recherche ? Si oui, quelles sont les « limites » du rapprochement et, par conséquent, de la recherche ? Comment peut-on dès lors les établir ?

Face à ces questionnements, nous avons adopté la posture du « *rapprochement respectueux* » (Rostaing, 2006, p. 25), par laquelle nous partageons clairement les propos de la recherche aux interrogés et nous essayons de les engager dans l'enquête. Cet engagement est fait par des tactiques cherchant à rendre la recherche intéressante, voire stimulante pour les personnes.

De plus, dans une logique « *de don contre don* » (Pian, 2006), nous nous engageons nous-même auprès des enquêtés. Nous nous sommes montrées disponible aux demandes de leurpart, comme les accompagner à des rendez-vous ou les aider à chercher des informations pour des démarches administratives. Anaik Pian (2009) dit avoir utilisé cette logique du « don contre don » en tentant de répondre à la question du « *quoi donner en échange du temps et de la confiance accordée par les enquêtés au chercheur ?* » (Pian, 2009, p. 220).

Ce même questionnement s'est également imposé à nous vis-à-vis des personnes rencontrées. Leurs efforts, financiers, physiques, temporels, pour nous recevoir chez eux ou à l'Université et nous raconter des histoires de souffrance « qu'ils tentaient d'oublier », comme il a été dit une fois par une des enquêtées, nous interpellaient. Là aussi nous pouvons reprendre les termes de Pian : « *Il n'était pas rare que les intéressés me remercient pour l'écoute et l'attention que je leur avais manifestées, alors que je considérais que c'était plutôt à moi de les remercier pour la confiance qu'ils avaient accordée.* » (Ibid, p. 221).

Toutefois, dans une recherche scientifique, le chercheur doit trouver un équilibre pour les trois fils qui tissent les relations au terrain : celui du don, du rapprochement et de la distanciation, cette dernière étant nécessaire pour que le don et le rapprochement ne nous fassent pas « perdre la face » (Goffman, 1974).

Au-delà des questions d'ordre éthique et sociologique, le choix du rapprochement a été fait sous une perspective philosophique, notamment celle de Paul Ricœur (1954). Selon Ricœur, se rapprocher de quelqu'un, c'est l'acte d'aller au-delà du « *socius* », du côté « *social, anonyme et sans visage* » de la personne, afin de connaître notre « *prochain* », c'est-à-dire la personne tout à fait humaine, par son appartenance à l'humanité, et tout à fait singulière, par son existence d'individu (Ricœur, 1954, p. 217).

Pour exposer cela, nous allons expliquer ci-dessous les différentes techniques adoptées sur le terrain ainsi que les enjeux du terrain lui-même auxquels nous étions confrontées.

Pour être accepté, il faut être « recommandé » : « Ana m'a dit que tu es une bonne personne »

Notre entrée sur le terrain a dépendu de ce qu'on appelle l'« effet boule de neige », où le premier enquêté parle de l'enquête à d'autres personnes potentiellement intéressées. Dans le cas du mémoire, cet effet boule de neige a été efficace car nous avons été recommandées par d'autres Syriens. Ce travail de recommandation ressemble à celui des « *informateurs privilégiés* » (Pian, 2009). Dans son enquête, Pian parle de certains Sénégalais qui jouaient un rôle de médiation entre elle et les autres enquêtés, en donnant des informations importantes sur le terrain (Pian, 2016). Dans notre cas, les intermédiaires ont joué non seulement le rôle d'informateurs privilégiés, mais aussi de « recommandeurs ». Un épisode de notre terrain l'illustre bien :

« Après avoir déjeuné chez la première famille syrienne, nous demandons à la mère, Ana, si elle connaît d'autres réfugiés. Elle nous répond positivement en proposant un autre repas pour nous réunir tous. Cette Syrienne est, d'ailleurs, bien estimée dans son village, Wissembourg, pour son travail bénévole dans un collectif religieux qui aide de nouveaux réfugiés. De plus, nous avons également pu compter sur une autre bénévole du collectif, mais qui n'était pas d'origine syrienne. Elle est l'une des figures centrales pour les réfugiés dans la région, elle est même considérée comme un 'membre de la famille' par quelques-uns. » (Notes du cahier de terrain, p.112-113 des annexes, 13 et 15 février 2021).

Mais pourquoi nous est-il important d'être « recommandées » ? La première explication possible est liée au milieu syrien, où il circule une grande méfiance, qui est le résultat du contexte socio-politique du pays.

La Syrie est une mosaïque complexe de minorités ethno-religieuses, que le régime de Bashar el-Asad incite à la méfiance en utilisant la peur d'une éventuelle instauration d'un régime extrémiste religieux (Benkorich, 2012). Pendant qu'il suscite la peur et promeut la division, le régime renforce également ses liens avec la minorité alaouite, qui lui est en majorité fidèle (Balanche, 2014) afin de fortifier le pouvoir.

La guerre vient alors renforcer ces stratégies du régime, qui divise la société entre forces alliées et contraires à el-Asad. Cette division ainsi que la méfiance sont accrues dans certaines villes, notamment celles où se concentrent des minorités, comme Sweida, ville de la minorité druze³³, à laquelle la majorité des interrogés appartient (Benkorich, 2012b).

Ils nous ont raconté des épisodes où des voisins pro-régime dénonçaient leurs compatriotes et pouvaient même les tuer en cas de soupçon :

« *Un voisin a fait une vidéo en dansant autour des corps des gens qu'il a tués* », racontait une réfugiée druze qui habitait à Sweida durant la guerre (Note du cahier terrain, p.107 des annexes, entre le 13 et 15 février 2021).

Dans ce contexte de méfiance, la recommandation est nécessaire pour gagner la confiance des Syriens. Avant de passer au point suivant, nous voudrions illustrer l'effet de la recommandation sur la perception des interrogés :

« *Lors d'un entretien avec Gwenaelle, Syrienne druze à qui nous avons été recommandée par Ana (aussi druze), nous nous asseyons en face d'elle, de son mari et de son fils. Tous nous regardent de manière bienveillante. Nous les informons du caractère anonyme de l'entretien et Gwenaelle nous répond : 'Il n'y a pas de souci. Ana nous a dit que vous êtes une bonne personne.'* » (Note du cahier de terrain, p.20 des annexes, le 15 février 2021).

C'est ainsi que nous devenons, dans un premier temps, une personne acceptable pour le milieu syrien. En revanche, notre présence ne sera pas acceptée une fois pour toutes, elle sera constamment négociée, comme nous allons l'expliquer ci-dessous.

Tactiques de rapprochement et d'engagement

Afin d'établir la confiance, comme nous l'avons mentionné auparavant, nous avons mis en place diverses tactiques, comme celle du rapprochement. Pour nous rapprocher, nous avons alors créé des moments d'informalité, « d'échange libre », avant le début de l'entretien puisque « *les premiers moments de la rencontre sont stratégiques : ils marquent un climat, une 'atmosphère' dans laquelle se déroulera ensuite l'entretien.* » (Beaud, 1996, p. 245). Ce climat informel permet aux personnes de « *baisser progressivement leur niveau de censure* », car il ôte le poids des cadres formels dans les interactions (Goffman, 1973, p. 163).

³³ <https://www.lemonde.fr/blog/filiu/2020/06/21/en-syrie-la-colere-des-minorites-contre-assad/> , consulté le 14 mai 2021.

Nous avons également créé des moments d'informalité après l'entretien. Au lieu de « faire durer l'entretien », comme le conseille Beaud (1996, p. 249), nous avons préféré demander aux interrogés s'ils avaient des choses à ajouter pour alors « finir » l'entretien. Cependant, la conversation continuait.

C'est lors de ces moments que les personnes se montraient intéressées à notre propre parcours migratoire, y compris les difficultés rencontrées comme l'apprentissage du français, le voyage et l'éloignement de la famille. Ainsi, cette tactique nous a permis de voir les réactions « spontanées » des interrogés par rapport à nous, autrement dit, les moments d'échange libre nous ont montré comment les personnes nous voyaient, comment elles choisissaient d'échanger avec nous, par quels sujets, par quelles conversations, quels éléments. En ce sens, nous avons vu que l'« expérience migratoire commune » a été l'un des principaux éléments choisis pour discuter avec nous et, par conséquent, pour se rapprocher. De notre côté, nous avons également réfléchi à notre posture durant ces moments, et nous avons fait le choix de partager certains faits de notre propre vie quotidienne.

La tactique suivante est celle de l'engagement des personnes dans l'enquête. Cela a été fait de deux manières : tout d'abord, en rendant l'enquête compréhensible pour l'enquêté, car, comme nous l'avons constaté sur le terrain, c'est lorsque l'enquête devient intelligible pour les enquêtés que ces derniers sont plus susceptibles de s'y engager. Ensuite, nous leur avons partagé notre « *désir de connaissance, en le[s] faisant adhérer à une sorte de pacte d'entretien fondé sur une sorte de travail commun* » (Beaud, 1996, p. 236).

Plusieurs petites actions en ont alors découlé : tout d'abord, nous avons partagé certains doutes, échecs et découvertes de la recherche, toutefois cela s'est fait de manière modérée et attentive pour ne pas biaiser le terrain et pour ne pas non plus « *perdre la face* » (Goffman, 1973). Nous illustrons cette technique par un événement du terrain :

« *Nous échangeons avec la famille sur la nourriture syrienne, et la mère nous raconte comment elle prépare les plats chez eux. La mère se montre contente lors que nous le*

disons que l'enquête nous a permis de connaître la nourriture syrienne. C'est alors qu'elle nous demande ce que 'c'est l'enquête, exactement'. Nous lui expliquons, en prenant comme exemple certaines de nos découvertes, comme l'identification de l'instabilité dans le parcours des interrogés. Ensuite, nous lui demandons son avis sur cette découverte. Elle dit lorsque son avis est demandé : 'Je ne sais pas trop pour les autres, mais pour moi, notre vie c'était difficile, très difficile ... sortir de Syrie, trop difficile. Après, c'est sûr que nous avons dû nous adapter. Toujours changer, toujours avec des valises, toujours chercher la langue, l'emploi. Mais c'est la vie des réfugiés, je pense. C'est normal, non ?' Ainsi, l'instabilité, identifiée par elle comme 'changement' lui paraît 'normale', car c'est quelque chose qui se répète, 'toujours' » (Notes du cahier de terrain., p.61 des annexes, 27 mars 2021).

Ainsi, lorsque nous rendons l'enquête intelligible pour la mère, elle nous partage certains éléments de sa vie, y compris son avis sur l'enquête elle-même. Et il faut préciser ici qu'avec cette technique, il ne s'agit pas de prendre le discours des personnes pour argent comptant, ou encore de facilement « *se laisser prendre au jeu sans vérifier le contenu des discours tenus.* » (Pian, 2009, p. 222). Mais il s'agit ici d'utiliser le partage pour libérer la parole, qui sera, par la suite, analysée sociologiquement.

De plus, cette tactique de partage peut être utile pour mettre les personnes à l'aise lorsqu'on leur demande des informations socio-démographiques, ce qui peut ressembler à un interrogatoire policier. Nous avons alors expliqué la raison de cette demande. Lorsque nous demandions l'âge des enfants, par exemple, nous justifions la question en disant qu'elle nous aiderait à voir le niveau de vulnérabilité de la famille.

Nous avons aussi montré le guide d'entretien à certaines personnes, notamment celles qui ont un niveau de formation assez élevé. Selon Beau, l'utilisation d'un guide d'entretien peut apparaître comme « *un brevet de sérieux et de compétence lorsque les enquêtés possèdent un certain capital culturel ou social.* » (Beaud, 1996, p. 239). Nous avons notamment pu identifier un intérêt tout particulier des jeunes lycéens par rapport à l'enquête. Lors des repas ou des entretiens enregistrés avec leurs parents, ils n'hésitaient pas à participer aux échanges, à répondre aux questions et aussi à faire la traduction. Après

les entretiens, ils nous contactaient assez souvent pour nous envoyer des documents et/ou des photographies concernant le terrain. Ils ont aussi montré un intérêt particulier pour le guide d'entretien, que nous faisons circuler lors des échanges. Ils feuilletaient le guide avec curiosité et quelques-uns nous posaient des questions par rapport au mémoire et au cursus de Master. Ainsi, nous avons pu voir que certains enquêtés, notamment les jeunes qui se préparaient pour entrer à l'Université, s'engageaient dans l'enquête pour ce qu'elle représentait : l'univers universitaire dont ils voulaient faire partie.

Nous avons également adopté une autre tactique afin d'engager les interrogés : leur dire que nous ne voulions pas nous approprier leur histoire, mais plutôt la comprendre à travers leur regard. En ce sens, le fait d'être journaliste nous a aidé. Lors des échanges au moment du repas chez l'une des familles, la mère a dit à sa fille : « *Tu vois, c'est pour ça que je t'avais dit de rester pour le repas. Victoria est quelqu'un qui comprend... Elle est journaliste quoi !* ». Ainsi, la figure de « quelqu'un qui comprend » nous a été attribuée par le fait que nous sommes journaliste de profession. Or, les interrogés voient positivement les journalistes puisqu'ils ont eux-mêmes des amis journalistes. De plus, selon les enquêtés, les journalistes en Syrie sont des professionnels ayant une réputation de dénonciateurs du régime, ce qui est vu positivement par les personnes interrogées.

Des lieux pour se confier

Comme nous l'avons mentionné auparavant, certains enquêtés se sont confiés à nous sur des sujets variés, ce qui a ouvert la porte à des questions éthiques et méthodologiques, déjà un peu traitées ci-dessus.

Ces moments de confiance arrivaient souvent après les entretiens, renforçant ce qu'écrit Beaud : « *lorsque l'entretien touche à sa fin — derniers moments souvent les plus riches, les plus 'personnels' — tout se passe comme si l'enquêté, sentant approcher la fin de l'échange, ressentait le besoin de se confier, de révéler au dernier moment des choses qu'il aurait par la suite regretté de ne pas avoir dites.* » (Beaud, 1996, p. 250). Les confidences s'inscrivaient dans des lieux spécifiques, plus précisément dans la voiture des interrogés sur le chemin de retour à la gare, à la gare même, et dans la rue devant le bâtiment de la Faculté où certains entretiens ont eu lieu. De plus, nous étions toujours seules avec la personne.

Certaines confidences nous ont mise dans des « *situations d’embarras* » (Goffman, 1974, p. 88), où « *le sociologue ressent un malaise dans cette situation et non pas vis-à-vis d’elle.* » Lorsque les personnes nous ont confié des choses trop éloignées du sujet de la recherche, nous ressentions que notre rôle d’enquêtrice ne se justifiait plus et que, par conséquent, nous n’avions plus le droit de jouir de leur confiance.



La gare de Wissembourg où certaines personnes se sont confiées à nous. (Photo : Victoria Brotto)

Cependant, nous avons compris, en les écoutant, que ces confidences étaient un signe de confiance envers nous qui étions une personne « *extra-professionnelle* » (Olivier de Sardan, 2000, p. 429), existant au-delà du rôle d’enquêtrice. Ainsi, lorsque nous étions confrontées à des confidences trop personnelles, nous adoptons une « *écoute profane* », c’est-à-dire une écoute éloignée de toute forme d’analyse sociologique. Certains éléments partagés auraient pu nous servir pour « *comprendre le monde des acteurs* » (Burawoy, 1986, p. 32), cependant nous ne les avons pas utilisés dans notre analyse. Surtout lors de l’écriture, nous faisons semblant de « *les oublier* ».

Construire une ambiance légère

Une autre posture adoptée est celle d'une construction d'une ambiance légère, afin de mettre la personne à l'aise. Pour cela, nous avons évité de poser les questions les plus sensibles au début des échanges ; et lorsque nous les posons, nous prévenons au préalable la personne.

Nous nous sommes aussi permis de « rire avec la personne ». Selon Erving Goffman (1975), le « *rire dévoile le cadre des normes auxquelles on doit se conformer, normes qui, en elles-mêmes, ne sont pas risibles* » (Goffman, 1975, p. 65). Ainsi, dans le cas de l'enquête, le rire ôte le poids des cadres, qui pouvaient faire obstacle au partage des informations sensibles, voire douloureuses.

Le rire peut également faciliter le partage des informations sensibles, car on les partage plus facilement sur le ton de la plaisanterie qu'avec un ton sérieux (Beaud, 1996). Selon Beaud, un bon exemple de ce fait est l'anecdote, une histoire souvent d'un format drôle qui révèle des éléments du monde social des acteurs auxquels on aurait difficilement accès autrement (*Ibid*). L'entretien avec Henry, un réfugié torturé en prison qui nous partage des informations sensibles sur le ton de la plaisanterie, offre un bon exemple de ce fait :

« Oui, tu peux enregistrer sans problème. J'ai déjà vécu le plus difficile, cela c'est très facile. Ce n'est rien. », dit Henry en riant. Je lui demande : « Qu'est -ce qui a été difficile, plus difficile que ça, H. ? » et il répond : ' Tu sais, moi j'étais en prison, et là-bas les gens te demandent comme ça : ils posent des questions et tu es là pour répondre, mais ils te couvrent les yeux', dit-il en couvrant lentement ses yeux avec les mains. Il continue : ' Tu ne vois personne. C'est trop difficile. J'étais d'abord dans la prison du gouvernement pour trois mois et après j'étais dans la prison du Daesh, en Syrie, dans ma ville Dier Ez Zor pendant six mois. Les gens te demandent des choses là-bas, tu es seul pendant beaucoup de temps. On a toujours peur de mourir, nous ne savons pas ce qu'arrivera par la suite.'

Il regarde par terre et il reste silencieux pendant quelques instants. 'J'y suis resté trois mois et après plus 6 mois en prison... Donc, trop de prison !', il dit en riant ; nous rions ensemble du terme 'trop de prison'. ' Tu peux enregistrer, ce n'est pas un problème, tu vois ?', conclut-il.

Le fait de lier l'entretien avec l'interrogatoire en prison lui permet de se sentir à l'aise avec l'entretien, tout en voyant la grande différence entre les deux types d'expérience. Ainsi, le rire en même temps qu'il met en exergue l'absurdité de la comparaison, dévoile aussi les cadres des deux expériences, l'entretien et la prison, qui, en eux-mêmes, ne prêtent pas à rire. » (Notes du cahier

de terrain, p.73 des annexes, 23 février 2021).

Nous avons aussi essayé de développer un travail minutieux d'écoute des « *informations sociologiques du type non verbal* » (Beaud, 1996, p. 245), cela, afin de construire une ambiance légère pour la personne, en évitant un entretien trop intrusif, et aussi afin de collecter « certaines données plus subtiles » (*Ibid*). Pour ce faire, nous observions le langage corporel, les silences, les changements d'intonation, etc. Selon Pialoux, « *l'observation des attitudes, mimiques, bruits, tant dans l'échange de face-à-face que hors de la scène elle-même de l'interview, permet de donner tout son sens aux propos qui lui sont alors tenus par les enquêtés.* » (Pialoux cité par Baudry de Vaux, Deshayes, et al., 1995, p. 71).

À titre d'exemple, nous faisons de nouveau appel à l'entretien avec Henry où par l'observation de sa posture corporelle et de sa voix, nous avons pu comprendre le sens que le confinement a pris dans sa vie :

« Henry gesticule, parle et rit lentement, évitant une communication expansive. Au premier regard, il semble alors quelqu'un de calme. Lorsqu'on adopte une posture frontale, surtout quand la voix de son interlocuteur est plus haute que la sienne, il se met en retrait. Si une question lui est posée d'une voix lui semblant trop haute, le jeune homme regarde par terre, parle plus bas et perd la concentration en balbutiant le début de la réponse.

Différentes situations du contexte montrent Henry dans cette posture de retraite face aux bruits du monde extérieur, comme celle où nous arrivons au lieu de l'entretien et qu'Henry est dérangé lorsque l'agent de sécurité à l'accueil est très incisif, en parlant très fort. 'Pourquoi il est comme ça ? Pourquoi il parle comme ça ?', demande-t-il à voix basse, presque en chuchotant, quand nous montons les escaliers jusqu'à la salle. Lorsque l'agent nous appelle depuis le rez-de-chaussée avec une voix encore plus forte afin de nous donner d'autres précisions par rapport à l'usage de la salle, Henry se met en retrait derrière moi.

Au cours de la conversation, il me confie que la « vie extérieure » suscite chez lui « beaucoup de stress », surtout les « bruits des gens ». « C'est psychologique ». Les questions directes posées d'une voix forte et la posture de l'agent de sécurité peuvent alors faire partie des « bruits des gens » auxquels il semble être très sensible. Cette sensibilité par rapport aux bruits humains, il la lie aux expériences en prison, tout en identifiant cela comme un handicap à ce qu'il appelle « l'intégration » dans le pays d'accueil. 'Nous avons passé par beaucoup des choses en Syrie et parfois les familles d'accueil ne le comprennent pas. Ils pensent qu'on

peut tout oublier du jour au lendemain. Mais il prend du temps pour se refaire... et il y a même de choses qu'on n'oubliera jamais. ', dit-il.

Le confinement pour lui, sous cet angle, vient comme un soulagement car, en étant confiné, il a pu éviter les bruits du monde extérieur. 'Pour moi c'est très difficile de sortir ... les bruits, les personnes', dit-il. ' Parler avec les gens...c'est très difficile. Sortir... c'est difficile. Je suis quelqu'un qui aime bien rester à la maison.' » (Notes du cahier de terrain, p. 73, 23 février 2021).

Ainsi, nous avons vu, dans cette partie, la méthodologie et les postures qui nous ont permis de négocier notre présence sur le terrain ainsi que d'accéder aux données sur les interrogés. Dans la prochaine partie, nous allons analyser les données du terrain, notamment ceux faisant part des effets de la pandémie sur l'installation des réfugiés syriens au Grand Est.

PARTIE III

Entre renforcement et amplification : les réfugiés syriens face à la précarité en temps de Covid-19

Cette troisième partie traite des effets de la crise sanitaire sur l'installation en France des personnes interrogées. Ici, nous utilisons l'approche des sciences sociales selon laquelle la crise sanitaire joue comme agent « *révélateur* » et « *amplificateur* » d'inégalités sociales, d'enjeux préexistants et de vulnérabilités des personnes à l'intérieur des pays (Gaille et Terral, 2020, p. 15 ; Lambert et Cayouette-Remblière, 2021).

En ce sens, les questions qui orientent cette partie sont : comment la crise sanitaire est-elle vécue, celle-ci qui s'ajoute à toute une série de ruptures biographiques, liées à la guerre et à l'exil ? Mais aussi, que vient révéler la crise sanitaire quant à la situation des enquêtés, ceux-ci récemment arrivés en France ?

Pour tenter d'y répondre, nous proposons quatre chapitres, le premier traitant du parcours migratoire des personnes interrogées, le deuxième portant sur l'expérience d'instabilité socio-professionnelle vécue durant la pandémie, le troisième sur les tactiques pour faire face à la précarité durant la pandémie et, enfin, le quatrième traitant du rapport à la mort et au risque de mort Covid.

Chapitre 5 - Parcours migratoires des enquêtés et ruptures biographiques

Tout au long de leur parcours migratoire, les enquêtés ont vécu certaines situations de haute instabilité, comme la guerre. Celle-ci implique différents événements contingents, tels que les bombardements, la mort des proches, la perte d'un emploi. Selon Michel Grossetti, l'événement contingent « *n'est attendu ni dans son apparition ni dans ses issues possibles.* » (Grossetti, 2006, p.56). Ces événements se prolongent dans leur parcours migratoire au travers d'une « *accumulation d'évènements déstructurants* ». (Bolzman, 2014, p.45), débouchant sur des situations de rupture biographique, tel que le définit la sociologue Claire Bidart (2006) : « *[les ruptures biographiques sont un] important changement d'orientation du parcours de vie* », celui-ci issu de : « *l'apparition d'une crise ouvrant un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi au départ imprévues – même si elles vont rapidement se limiter à quelques alternatives –, au sein desquelles sera choisie une issue qui induit un changement important d'orientation.* » (Ibid, p.32).

Dans le cas des Syriens interrogés, les ruptures biographiques s'expriment par le changement dans le domaine du travail et le déclassement social tout au long du parcours migratoire. Ci-dessous, nous décrivons la situation de ces personnes avant la sortie de Syrie afin de montrer comment les ruptures biographiques prennent place dans leur parcours migratoire :

La famille Trachi, par exemple, vit de manière bien aisée en Syrie, en étant propriétaire d'une usine et de deux magasins à Damas. Leur vie en Syrie est « *très confortable* » et « *riche* », comme le père de la famille le dit :

« *Nous étions très riches en Syrie, nous avons une vie confortable ... on avait deux maisons, trois voitures, j'étais propriétaire de deux magasins et d'une usine, tout allait bien...on vivait de manière très confortable.* » (Extrait d'entretien, p.65 des annexes, 5 mars 2021).

La guerre arrive en 2011 et l'instabilité s'installe graduellement dans leur vie : au début, ils entendent parler des bombardements dans d'autres régions du pays, après quelques mois, avec l'intensification du conflit, les bombardements se rapprochent de

leur ville et l'armée bloque, de temps en temps, les routes de sortie de leur région. Par la suite, les bombardements deviennent plus constants et plus proches d'eux, jusqu'au jour où le bâtiment voisin est bombardé et les enfants d'une famille d'amis sont morts.

C'est à ce moment-là que la famille décide de quitter la Syrie pour aller au Liban, où ils avaient une tante. Le fils aîné, Mira, était à deux mois de son baccalauréat lorsque la famille décide de partir du pays. Au Liban, la famille vit de manière précaire dû au fait que les étrangers ont un accès restreint au droit au travail, comme il a été dit précédemment dans la partie de contextualisation de l'exil syrien au Liban. À cause de cela, le père et les deux fils décrochent des emplois précaires au marché noir. Les fils travaillant comme serveurs lors des fêtes de mariage, et le père dans un magasin de vêtements pour bébé.

La précarité vécue est également liée au coût élevé de vie au Liban. Ainsi, les salaires des Trachis les permettent d'uniquement payer le loyer. Ils sont alors obligés à trouver des petits boulots en plus pour acheter de la nourriture et payer le reste des factures. Leur habitat, aussi précaire, est un appartement T2, où habitent les cinq membres de la famille (les parents, les deux fils et la tante en situation de handicap mental et physique) pendant deux ans, jusqu'à ce qu'une place de réinstallation en France, en 2016, via un des programmes européens en partenariat avec l'HCR, soit trouvée.

C'est de cette manière-là que la famille vit la précarité et fait l'expérience du déclassement social au Liban, puisque son niveau de vie, son statut social et son statut professionnel deviennent inférieurs à ceux qui ils avaient au pays d'origine.

En France, la famille continue à faire l'expérience de la précarité et du déclassement social. Ils habitent dans un appartement HLM de trois pièces, celui-ci moins luxueux que les deux maisons qu'ils avaient en Syrie, et leur pouvoir d'achat diminue puisque les salaires des parents sont bien moins importants que ceux en Syrie.

Le déclassement social est fortement vécu par le père, qui travaille en France comme agent de nettoyage, et aussi par le fils aîné, au niveau du parcours d'études puisqu'il doit recommencer le lycée et attendre encore trois ans pour passer son baccalauréat. Toutefois, si on compare leur situation en France avec leur situation au Liban, la précarité de vie est moindre, puisque les conditions d'habitat, de travail et les revenus de la famille s'améliorent.

Ces expériences de changement du statut social, de la situation professionnelle et du niveau de vie montrent les situations de rupture biographique tout au long du parcours migratoire de la famille Trachi. Selon Claire Bidart (2006, p.32), une rupture biographique est un « *important changement d'orientation du parcours de vie* ». Et tous ces changements demeurent tout au long de leur parcours migratoire, y compris dans l'installation en France.

Henry, autre interrogé, et son épouse, font également l'expérience de la précarité débouchant sur des situations de ruptures biographiques. Avant la guerre, les deux travaillaient comme journalistes salariés d'une radio en Syrie, ayant un contrat stable et un revenu qui leur permettait, selon lui, de vivre confortablement : avec un salaire équivalent à 2 mil euros par mois, Henry habitait avec son épouse dans un appartement de trois pièces à Damas. Quatre ans après le début de la guerre, Henry est mis en prison pour avoir écrit sur les manifestations contraires au gouvernement syrien.

Après sa libération, Henry et son épouse quittent la Syrie et déménagent en Turquie, où tous les deux arrivent à travailler comme journalistes, toutefois sans contrats, en recevant leur salaire par semaine. Cela produit une forte instabilité dans leur vie, puisqu'ils ne peuvent ni construire leur vie en Turquie, ni prévoir leur avenir. Et aussi une certaine précarité, puisque leur situation professionnelle ne leur permet pas de construire une vie comme celle eue auparavant, en Syrie.

Toutefois, d'une certaine manière, Henry et son épouse continuent d'avoir (en Turquie) un niveau de vie semblable à celui qu'ils avaient en Syrie, puisqu'ils habitent dans un appartement de trois pièces et que leur salaire, même instable au niveau des contrats, leur permet de vivre de manière aisée. Cependant, c'est l'instabilité professionnelle qui amène Henry et son épouse à quitter la Turquie, du fait qu'ils n'arrivent pas à se projeter dans l'avenir. Après deux ans en Turquie, ils décident donc partir pour la France en 2017 via la procédure d'admission humanitaire.

En France, Henry et son épouse continuent à vivre dans la précarité, qui impacte alors les différents domaines de leur vie. Et à cela, s'ajoute le déclassement social : Henry travaille en tant que jardinier dans une association à Strasbourg, et son épouse comme hôtesse de caisse dans un supermarché. Tous les deux ont un contrat instable ; elle, un

contrat de remplaçante et lui, un contrat d'insertion avec une durée maximale de deux ans. Leurs salaires, totalisant environ 1200 euros par mois, ne leur permettent pas de vivre de la même manière qu'en Syrie. Henry et son épouse paient à peine le loyer d'un appartement T2 à Strasbourg et ils dépendent des allocations de la CAF pour pouvoir payer les factures et acheter de quoi manger.

De cette manière, Henry et son épouse font l'expérience de l'instabilité et de la précarité de vie tout au long de leur parcours migratoire.

En Turquie, ils le vivent au niveau professionnel à cause des contrats qui les empêchent de se projeter dans le futur. En France, ils retrouvent la même situation, avec en plus les difficultés financières et de logement. Et cela débouche sur des situations de rupture biographique.

Un autre cas de rupture biographique résultant de la précarité est celui de Bira. En Syrie, elle était salariée d'une association qui œuvrait pour les droits des femmes. Son salaire était d'environ 2 mil euros par mois. Elle avait un appartement propre et habitait avec son fils. Pendant la guerre, sa situation professionnelle bascule suite à la perte de son emploi ; elle écrivait sur les manifestations contraires au gouvernement.

Par la suite, elle est emprisonnée après avoir acheté des médicaments pour un manifestant blessé. Après 9 mois d'incarcération, elle est libérée et décide de quitter la Syrie avec son fils de 22 ans qui préparait une licence d'art à l'université.

Les deux arrivent en France en 2019 via la procédure d'admission humanitaire, où ils font l'expérience de la précarité liée au déclassement social. De journaliste en Syrie, Bira, en France, devient une personne sans emploi. Et si la famille vivait avec 2 mil euros par mois en Syrie, en France, elle vit grâce aux allocations et à l'aide des amis. Son fils, quant à lui, vit le déclassement dans son parcours d'études : d'une licence universitaire en Syrie, en France il revient en arrière. Il doit suivre des cours de français pour pouvoir s'inscrire en licence de Lettres.

Risni, une autre personne interrogée, vit également des situations de ruptures biographiques résultant de la précarité. En Syrie, Risni était secrétaire d'une entreprise privée. Son mari cuisinier et ses deux fils en dernière année de licence d'économie et de

gestion. La famille venait d'acheter une maison, lorsque celle-ci est détruite par une bombe qui a tué le père de Risni. Ainsi, par peur, la famille décide donc de partir.

Ils arrivent en France en 2016, via l'admission humanitaire. Là, ils vivent la précarité et le déclassement social. Risni et son mari ont des situations professionnelles très instables, en allant d'un contrat précaire à un autre. Au moment de l'enquête, Risni était sans emploi. S'ajoute à cela les difficultés financières, puisque leurs salaires ne leur permettent pas de « boucler leur fin de mois ». Et malgré les allocations, la famille vit très modestement.

Au niveau du déclassement social, Risni, de secrétaire en Syrie devient sans emploi en France. Pour ses deux fils, alors qu'ils étaient à la fin de leur parcours de licence dans leur pays, ils sont obligés de partir au zéro en France.

Au niveau du logement, alors qu'en Syrie ils avaient un appartement, en France, ils sont dans un HLM. Toutes ces situations témoignent d'un changement abrupt dans leurs vies.

Enfin, le dernier exemple est celui de la famille d'Ana. Ana et son époux étaient propriétaires d'un magasin à Sweida et avaient un niveau de vie assez élevé. Ils possédaient deux maisons, et leurs enfants étudiaient dans un collège d'élite. Avec l'arrivée de la guerre, l'instabilité et la précarité s'installent graduellement. Avec le coût de la vie qui augmente, certaines denrées viennent à manquer.

C'est lors d'un événement spécifique que la famille décide de partir : le bombardement d'une maison voisine à la leur. Ana et ses fils partent en direction de l'Europe, où ils s'installent à posteriori. Le mari, en situation de handicap, reste en Syrie jusqu'à ce que Ana et les enfants s'établissent en France.

Après treize jours de voyage, passant par le Liban, la Turquie, la Grèce et la route des Balkans, Ana et ses deux fils arrivent en France. Là, Ana cumule des emplois précaires, jusqu'à y trouver un que le soit moins dans un restaurant, celui de cuisinière en contrat CDD. Pendant un an, ils sont logés chez une famille d'amis à Wissembourg, avant d'habiter dans un petit studio au-dessus du restaurant. Après quelques temps, ils louent un appartement T3 dans la même ville, grâce à l'aide des amis, propriétaires de cet appartement.

Ainsi, le déclassement social est vécu au niveau du logement et de la situation professionnelle et financière d'Ana : jadis la famille avait un appartement en Syrie, en France elle vit dans un studio, avant d'être logée chez des amis. Et là, elle sort de la précarité de l'habitat. Toutefois, la précarité demeure au niveau professionnel, car, Ana devient employée dans le compte de quelqu'un d'autre, avec un contrat CDD de 2 ans, seulement. Les enfants, quant à eux, ne font pas l'expérience du déclassement : ils continuent au lycée et au collège, comme en Syrie. Cependant, ils y éprouvent des difficultés pour apprendre la langue française.

Ainsi, ces éléments montrent les différentes situations de ruptures biographiques vécues par les interrogés tout au long de leurs parcours. La précarité et l'instabilité s'amassent, l'une après l'autre. Et cela a des effets cumulatifs dans la vie de certains.

C'est dans ce contexte de ruptures biographiques et de précarité que la pandémie arrive. Ci-dessous, un schéma illustre les ruptures et situations de précarités tout au long du parcours migratoire des interrogés. Dans les prochains chapitres, nous allons montrer comment la pandémie vient bouleverser la vie des personnes enquêtées, en amplifiant certaines situations de précarité préexistantes. De plus, elle vient impacter leur rapport à la mort.

Schéma

Le parcours migratoire des interrogés

(De la guerre en Syrie jusqu'à la pandémie en France)

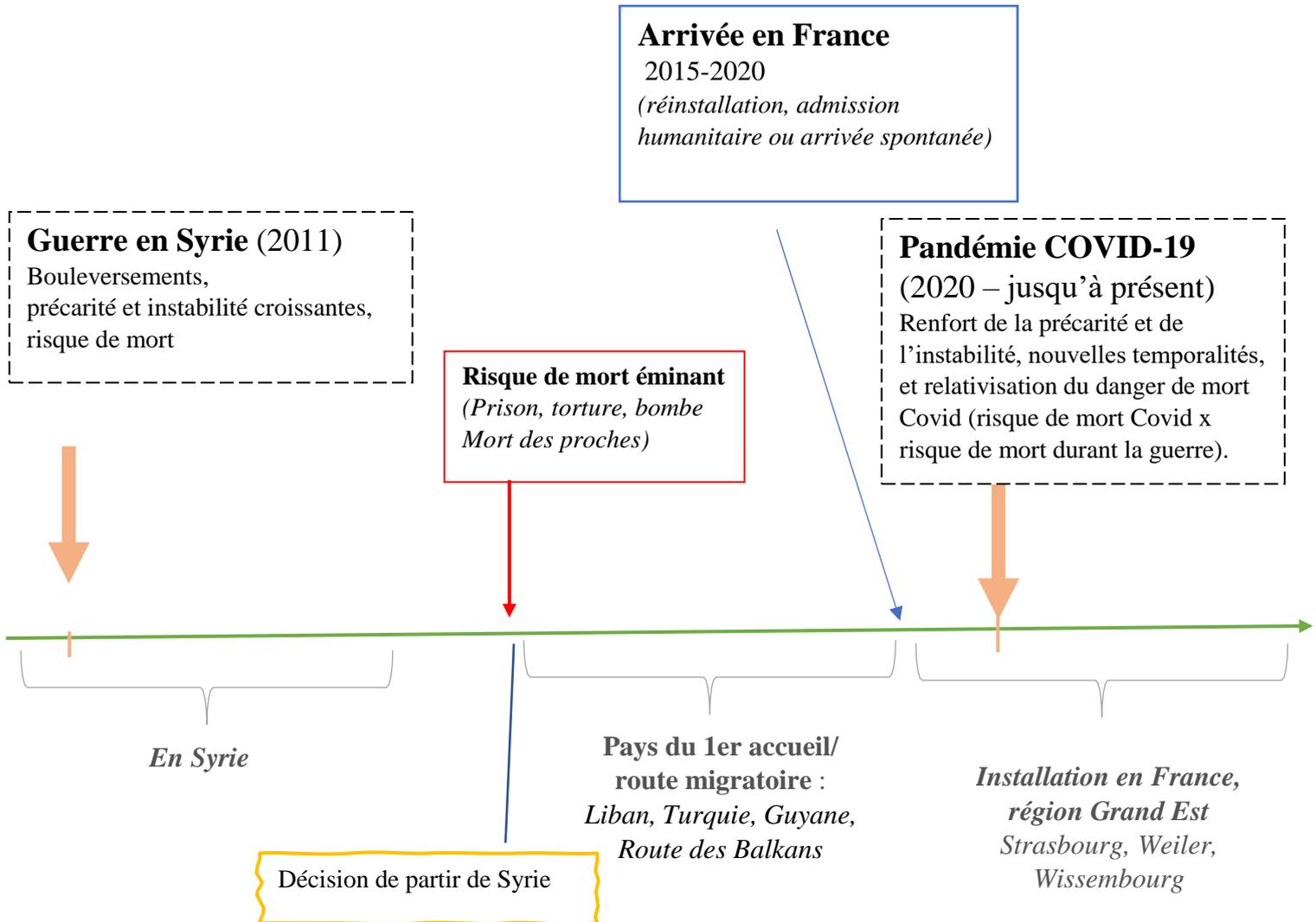


Illustration faite par Victoria Brotto
et inspirée du modèle de Claire
Bidart (2006, p.39)

Chapitre 6 – Situation socio-professionnelle : précarité et instabilité des enquêtés aggravées par la pandémie

La crise sanitaire vient amplifier l'instabilité et la précarité dans différents domaines de la vie des interrogés. Dans ce chapitre, nous en parlerons dans le contexte socio-professionnel, sous différentes formes ; les contrats, la perte d'emploi et les nouvelles temporalités. Dans tous les cas, les situations socio-professionnelles s'aggravent pendant la pandémie, en révélant une instabilité préexistante.

6.1) Précarisation professionnelle

Durant la pandémie, les personnes en font l'expérience dans le contexte professionnel. Cela est défini par Maryse Bresson comme étant un processus par lequel « *le niveau de vie est déstabilisé [car] l'incertitude professionnelle est causée par l'instabilité des contrats* » (Bresson, 2007, p.145) et qui ne permet pas au travailleur de se projeter dans le futur (Bidart, 2016, p.55). La précarité professionnelle peut aussi se traduire « *par la difficulté des ménages à 'boucler leur fin de mois'* » (Ibid). Et prend quatre formes différentes parmi les interrogés :

La première est celle de la surcharge de travail. La deuxième est celle de la perte d'emploi. La troisième est celle d'un empêchement pour trouver le premier emploi. Et la dernière est la précarisation des contrats de travail. Dans certains cas, ces formes se combinent, en amplifiant la précarité vécue.

Surcharge de travail

Premièrement, la précarité professionnelle prend la forme d'une surcharge de travail. Pour certains, celle-ci crée une nouvelle temporalité, qui porte atteinte, dans le présent, aux conditions et aux ressources qui éviteraient une précarité future.

C'est le cas d'Henry, qui était journaliste en Syrie. En France, au moment de l'enquête, il avait un emploi de jardinier dans un jardin associatif à Strasbourg. Durant la pandémie, il a eu une surcharge de travail, notamment lors du premier confinement. Car, en plus de son travail habituel, il a dû assumer celui de ses collègues, en arrêt maladie à cause de la Covid-19.

« *Nous étions 27, 28 personnes avant le confinement. Alors, avec le confinement, nous étions 7, 8', dit-il.* » (Extrait issu du cahier de terrain, p.76 des annexes 23 février 2021).

En parallèle, les commandes de fruits et de légumes ont augmenté puisque les clients, confinés, ont voulu stocker des aliments. Par conséquent, Henry a dû gérer plus de commandes, en plus du travail des collègues absents. Henry décrit son travail comme « *beaucoup trop exténuant* » durant le premier confinement. (*Ibid*).

La surcharge de travail vient fatiguer Henry, psychologiquement. Et cette fatigue devient un obstacle pour sa recherche d'emploi – ce qu'il doit faire puisque son contrat va finir dans quelques mois. Et la recherche de travail devient plus difficile par le fait que son assistante sociale, sensée de l'aider, est en télétravail et, selon lui, difficilement joignable. De cette manière, Henry vit la temporalité citée ci-dessous ; la pandémie vient endommager la « *ressource spécialisée* » (Freeman, 1979, p.167-189, cité par Blin, 2005, p.179) de l'enquêté, notamment lorsque son assistante sociale n'est plus joignable durant le confinement. Selon Freeman (*Ibid*), cette ressource renvoi aux compétences pour résoudre un problème ainsi qu'à la capacité d'accéder à ceux qui ont la compétence.

Donc, la pandémie vient renforcer la situation professionnelle précaire d'Henry : l'instabilité de son contrat, un contrat d'insertion de durée maximale de deux ans, le déclassement social, de journaliste il devient jardinier, et la fatigue physique et mentale due à son travail comme jardinier.

La charge physique de son travail est la conséquence de de la récolte et du transport de fruits et de légumes. À l'été de 2019, Henry a même dû prendre un arrêt maladie pour cause d'insolation. Selon Augustin Lefevbre (2019), un des effets de l'emploi précaire est l'usure du corps du travailleur. Au niveau mental, le travail met Henry dans un état anxiogène puisque son salaire est faible (environ 800 euros/mois).

« *'C'est tout juste [l'argent], j'ai toujours de souci dans ma tête [par rapport à l'argent].', dit Henry. Son travail lui est aussi psychologiquement difficile à cause de la barrière de la langue, notamment entre lui et ses collègues (...)* Selon Henry, son travail est *'un hôpital psychiatrique', où 'personne ne comprend personne'.* » (Notes du cahier de terrain, p.91 et 96 des annexes, 05 mars 2021).

Ainsi, la pandémie ajoute un poids de plus à l'expérience de la précarité professionnelle de Henry, car elle l'amplifie, tout en la surchargeant de travail, ce qui le fatigue psychologiquement et physiquement. Cette fatigue, liée à la difficulté de joindre une assistante sociale durant le confinement, l'empêche de trouver un autre travail.

Ana vit également la surcharge de travail pendant la pandémie. Elle travaille comme auxiliaire de vie dans une association pour les personnes en situation de handicap à Wissembourg. Depuis la fin du deuxième confinement, en octobre 2020, Ana travaille trois heures de plus. En raison du stress des résidents après les deux confinements, l'administration de l'établissement a décidé d'augmenter les heures de travail des fonctionnaires pour que ces derniers puissent faire des activités de détente avec les résidents.

Même si Ana est rémunérée par les heures supplémentaires, elle se dit bien plus fatiguée qu'avant.

« *C'est bien, nous avons plus de temps pour échanger, pour discuter (...)* Et c'est aussi plus d'argent pour nous [les auxiliaires de vie]. Mais c'est vrai qu'à la fin de la journée je suis morte. » (Extrait du cahier de terrain, p.112 des annexes, 4 février 2021).

L'expérience de la surcharge de travail est aussi vécue par Thierry et Tamara Trachi, couple syrien travaillant dans la même association qu'Ana. Thierry fait le ménage et dit avoir eu plus d'heures et de tâches de travail à cause des nouvelles mesures sanitaires. Tamara, son épouse, travaille comme cuisinière. Pendant la pandémie, elle a dû également s'adapter aux règles sanitaires plus strictes, notamment en préparant séparément le repas des personnes contaminées. Cette tâche signifie plus de travail puisque les ingrédients doivent être séparés en amont.

Nous voyons donc que la pandémie vient précariser la situation de Henry, le couple Trachi et d'Ana car elle signifie une surcharge de travail. Pour certains, cette surcharge se lie à une temporalité nouvelle, qui porte atteinte aux conditions, dans le présent, pour éviter la précarisation.

Perte d'emploi

Deuxièmement, la précarité professionnelle prend la forme d'une perte d'emploi pendant la pandémie. Cette perte augmente l'instabilité professionnelle des interrogés. Et pour certains, la perte d'emploi bouleverse leur projet de vie et/ou impacte leur budget.

L'enquête *EpiCoV, Epidémiologie et conditions de vie*, menée en France entre mars et octobre 2020 (Blanc, Laugier et Molinier, 2020), fait état d'une dégradation de la situation financière, liée en partie à la perte d'emploi, d'une personne sur quatre durant la pandémie, plus précisément au premier confinement.

Ana en est l'exemple : avant la pandémie, elle était cuisinière dans un restaurant, en contrat CDD. Ses projets étaient de décrocher un CDI et d'ouvrir son propre restaurant, par la suite. Le contrat CDI lui avait été promis par son chef.

Toutefois, la pandémie vient bouleverser ses projets puisqu'Ana perd son emploi au restaurant durant le premier confinement, lorsque ce dernier est fermé, en mars 2020. La perte d'emploi impacte aussi son budget :

« Le restaurant est fermé et du coup j'étais au chômage, mais le chômage ne durait que trois mois ... et après trois mois, qu'est-ce que je ferai ? Et même le chômage ne payait pas toutes mes factures », dit-elle. (Extrait du cahier de terrain, p.11 des annexes, le 04 mars 2021).

Ana est donc obligée d'attendre une éventuelle réouverture du restaurant. Elle vit une nouvelle temporalité, suspendue dans l'urgence, où ses projets de vie sont bloqués et où elle sent en train de nager à contre-courant du temps, qui s'accélère : le temps qui passe est aussi le temps de l'endettement et des difficultés financières. Il demeure donc « *la malaise, l'incertitude (...) où la pression monte (...) Le temps s'empile, se cumule (...) dans une situation d'instabilité au jour le jour* » (Bresson, 2016, p.59). Selon Bidart, l'accélération du temps, propre aux moments d'instabilité, produit une « *pression temporelle* » où le temps présent et le temps futur deviennent incertains. (Bidart, 2006, p. 54).

Cette temporalité pour Ana, est aussi composée des situations de « galère », « *où il faut gérer l'anomalie des difficultés et contraintes* » (Delcroix, 2013, p.16). Pour gérer donc « la galère », Ana cumule des petits boulots (et certains risqués au niveau de contamination par la Covid), à l'usine et dans un magasin de vente de fruits et de légumes.

Après quelques mois, Ana trouve un travail d'auxiliaire de vie dans une association. Cet emploi est bien plus précaire que celui du restaurant : le salaire est plus faible et le contrat est à renouveler toutes les trois semaines.

Nous pouvons aussi dire que lorsque le gouvernement français décide de la fermeture des restaurants, il oblige, d'une certaine manière, Ana à attendre, en précarisant, en conséquence, sa situation professionnelle. Selon les études menées par Elbaum (2020), Saaïdia, et Nirvana (2020), Taylor et al (2020) et par Gilbert (2003)³⁵, les mesures gouvernementales pour gérer la pandémie font partie des choix politiques qui « font crise ». Ici, en allusion à l'enquête de Juan Ayuero (2019), nous pouvons dire que dans le cas d'Ana, « faire patienter c'est précariser ».

Selon Ayuero, l'État utilise l'attente comme instrument de domination des précaires, en les soumettant à ses exigences. Dans le cas d'Ana, l'attente pour la réouverture des restaurants, celle-ci décidée par le gouvernement, se traduit par la précarisation professionnelle d'Ana, puisqu'elle perd son emploi et décroche des emplois plus précaires par la suite.

Une autre personne qui a perdu son emploi dans la restauration durant la crise sanitaire est l'époux de Risni. Il, comme Ana, a perdu son emploi dans la restauration. Il était

cuisinier dans un restaurant à Strasbourg en contrat CDD, ayant le salaire minimum. Il n'a pas eu le droit au chômage partiel puisqu'il venait de commencer. Lui et sa famille ont vécu les premiers mois de confinement avec l'assurance chômage de Risni. Celle-ci a travaillé pendant deux ans dans une entreprise d'emballage de parfums à Strasbourg. Pourtant, le montant de l'assurance chômage ne suffisait pas pour payer les factures. Selon Risni, leur situation était très difficile.

Avec l'aide des amis, ils sont arrivés à s'en sortir financièrement jusqu'à ce que son époux trouve un petit boulot de livreur indépendant, avec un salaire d'environ 700 euros par mois. La pandémie vient donc aussi précariser la situation professionnelle de l'époux de Risni. Et tout comme Ana, il vit la temporalité suspendue dans l'urgence où l'attente se traduit par une précarisation professionnelle et budgétaire.

³⁵ Selon ces études, face aux prévisions d'une chute de 8 % du Produit Interne Brut (PIB) français, le gouvernement annonce des aides massives aux employeurs, comme celle couvrant 70% des chiffres d'affaires, et des aides aux travailleurs, en leur garantissant le télétravail via des assurances chômage élargies.

Cependant, comme le montre Elbaum (2020) cet élargissement de l'assurance chômage n'est que temporaire (durant trois mois) ce que laisse en ouvert « *la question de la capacité du système de (protection sociale français) à protéger, dans les mois ou même dans les deux ou trois ans à venir, les travailleurs le plus directement atteints par la crise dont les problèmes pourraient s'amplifier.* » (Elbaum, 2020, p.41). Comme les salariés intermittents, les jeunes arrivant sur le marché du travail ou ceux recrutés sur des contrats à durée limitée. À cet égard, moitié des réfugiés en âge adulte qui ont été interrogés pour ce mémoire figurent dans une de ces trois catégories (salariés intermittents, jeunes actifs ou salariés en contrats CDD).

Empêchement du premier emploi

Si pour certains la pandémie leur a fait perdre leur emploi, pour d'autres, elle leur a empêché de trouver le premier emploi. C'est le cas de Bira, qui est arrivée en France en août 2019 depuis la Syrie, où elle travaillait comme journaliste. Bira cherchait un travail depuis l'octroi du statut, à la fin de 2019. En février 2021, Bira a trouvé un stage à l'hôpital du village, comme agent de nettoyage. Cependant, lors du premier confinement, l'hôpital a décidé de ne plus admettre des stagiaires sauf ceux de l'équipe de soin. Alors, Bira n'a pas pu démarrer son premier emploi, qui pourrait améliorer sa situation financière qui était déjà bien précaire : les allocations CAF ne suffisaient pas à Bira, qui habitait avec son fils de 23 ans à Wissembourg. Après avoir payé les factures, la famille n'avait que 30 euros par mois. Tous les deux vivaient, au moment de notre dernière rencontre, grâce aux aides des amis.

Précarisation du contrat de travail

La précarisation professionnelle durant la pandémie est aussi liée aux contrats instables. Si, parmi les personnes interrogées, certaines exerçaient un emploi avant la crise, elles avaient le plus souvent un statut peu protecteur de l'emploi avec des contrats en intérim ou en CDD. Et la crise sanitaire est venue renforcer encore l'instabilité de leur situation. Cela se manifeste notamment par la peur, pour certains, de ne pas voir leur contrat renouvelé à l'issue des confinements.

Ana, par exemple, vit une double précarisation professionnelle : elle perd son emploi à cause de la fermeture du restaurant, et trouve des petits boulots, avec des contrats plus courts (comme ceux d'intérimaire à l'usine, de 2 mois, et celui d'auxiliaire de vie remplaçante dans une association, de trois semaines).

Ces contrats plus courts font Ana vivre, régulièrement, une situation anxiogène, puisque hautement instable, celle d'« *entre-deux contrats* » (Bresson, 2016, p.32) Et cela n'était pas le cas avant la pandémie.

En revanche, d'autres enquêtés, ont eu une amélioration de leur contrat durant la pandémie. C'est le cas du couple Tamara et Thierry Trachi. Tous les deux travaillant dans la même association, elle en tant que cuisinière et lui, en tant qu'agent de nettoyage.

C'est pendant la pandémie que Tamara passe d'un contrat CDD à un contrat CDI. Thierry, quant à lui, change d'un contrat intérimaire à un contrat CDD. Cela s'explique par le fait que, pour éviter le risque de contamination Covid, l'établissement décide d'assurer les travaux de nettoyage et de préparation des repas.

Pour Thierry, cette amélioration démontre la reconnaissance de son employeur envers lui. Et cela atténue son vécu du déclassement social :

« Là-bas les gens nous respectent, ils nous traitent comme égaux, pas de ... hiérarchie. Le chef ne me traite pas comme pire, non. Ils reconnaissent notre travail, le mien et de mon épouse, ça c'est le plus important. Je sais que c'est un travail de ménage. Mais ... peu importe ça. » (Extrait d'entretien, p. 68 des annexes, le 05 mars 2021).

Toutefois, Tamara fait l'expérience inverse : en Syrie, elle était « femme au foyer », dit-elle, tout comme le reste des femmes de la famille. C'est en France où elle trouve son premier emploi. Et lorsque les mesures sanitaires arrivent et que l'employeur veut améliorer les contrats du ménage et de la cuisine, le « savoir unique » de Tamara en tant que cuisinière syrienne joue pour l'amélioration de son contrat : d'un CDD, elle passe à un contrat CDI. Et cela signifie aussi qu'elle a un contrat meilleur que celui de son mari, désormais en contrat CDD.

De cette manière, si pour certains la migration a pour effet le déclassement social, pour d'autres, comme les femmes dans des familles marquées par des rapports genrés, la migration est liée à une certaine émancipation du foyer familial.

Selon Adelina Miranda, Ouali Nouria et Danièle Kergoat (2011), la migration peut avoir un effet émancipatoire, notamment pour les femmes qui travaillent dans le pays d'installation.

De cette manière, la pandémie vient amplifier la précarité et l'instabilité professionnelle dans la vie des interrogés. Pour certains, cette amplification est vécue sous la forme de la perte de l'emploi et/ou du basculement vers un emploi plus instable. Toutefois, la pandémie joue aussi un rôle positif pour certains, lorsqu'elle améliore leurs contrats. Dans tous les cas, la pandémie opère en tant qu'agent, à la fois révélateur et à la fois amplificateur des situations professionnelles préexistantes.

6.2) Précarisation des liens sociaux

La pandémie révèle également la précarité des liens sociaux des enquêtés. Ce type de lien social nous le définissons comme étant : « *[tous ceux qui] ne constituent pas un soutien suffisamment solide pour permettre de sortir des difficultés.* » (Delcroix, 2013, p. 39)

Les restrictions de rassemblement durant la pandémie viennent léser les réseaux de certains. C'est le cas de la famille Assin, arrivée en France en 2016 depuis le Liban, via l'admission humanitaire. Habitant à Strasbourg, elle fréquentait assez régulièrement une église. C'était là où ils avaient l'occasion de parler français et de tisser des liens avec la population locale. Toutefois, avec le confinement, ces échanges deviennent moins constants, voire rares. Leur contact avec les amis syriens est, lui aussi, lésé : à cause des restrictions sanitaires, les repas conviviaux, si importants dans les sociétés au Moyen-Orient (comme nous l'avons mentionnée précédemment) ne peuvent plus être faits.

D'autres personnes n'arrivent même pas à créer des liens sociaux. C'est le cas de ceux qui arrivent en France durant la pandémie, comme la famille Latracha, arrivée en août 2020 à Strasbourg depuis la Guyane. Lorsque les principales activités sociales de la famille s'arrêtent, comme les cours de l'OFII, elle a très peu d'occasion pour connaître d'autres personnes.

Enfin, dans ce chapitre nous avons vu autant d'éléments démontrant comment la pandémie vient affaiblir les liens sociaux déjà précaires des personnes interrogées. Tout particulièrement, le manque de liens sociaux produit, chez certains, un sentiment d'isolement. Et celui-ci produit une certaine frustration puisqu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer la langue locale.

Au niveau professionnel, la pandémie vient aggraver ou créer différentes formes d'instabilité. Et parfois, ces formes se combinent entre-elles.

Chapitre 7 – L’expérience du confinement : nouvelles temporalités, précarité de l’habitat et effets psychologiques

Au-delà des effets de la pandémie sur les situations socio-professionnelles, nous posons l’expérience du confinement. Ici, le confinement est un « événement contingent », tel que le définit Michel Grossetti (2006)³⁶ et il vient, d’une manière générale, aggraver l’instabilité dans la vie des interrogés.

Quatre expériences majeures sont alors ressorties :

7. 1) Nouvelles temporalités

Temporalité suspendue dans l’urgence

La première expérience est celle des nouvelles temporalités ³⁷, l’une étant celle suspendue dans l’urgence et prenant la forme d’un temps d’arrêt, voire de blocage, où les démarches administratives en cours sont brutalement interrompues.

Avec la fermeture des ambassades depuis le Liban ou la Turquie par exemple, les demandes de visa sont mises en attente, ainsi que les procédures de Couloirs humanitaires. Il en est de même pour l’instruction des demandes d’asile en France, par l’OFPRA et la CNDA. Si le temps de la procédure d’asile est souvent vécu de manière anxiogène, et comme « *un temps suspendu* » (Pestre, 2008), cela n’en est que plus renforcé face à l’incertitude de la crise sanitaire et son impact sur le fonctionnement des institutions, qui apparaissent alors encore plus inaccessibles, et ce, pour un temps indéterminé.

Les guichets administratifs fermés, entravent également, pour ceux nouvellement arrivés, le cours de diverses procédures, par exemple celles relatives aux demandes de logement social ou d’équivalence de diplôme. C’est par exemple le cas de la famille Azir, hébergée temporairement par une association à Strasbourg et qui n’arrive plus à continuer sa recherche de logement car l’assistante sociale qui les suit n’était plus joignable durant le confinement :

³⁶ « *L’événement contingent n’est attendu ni dans son apparition ni dans ses issues possibles.* » (Grossetti, 2006, p.56)

³⁷ Par “temporalité”, nous entendons « *part of a “social diversity of relationships to time* » (Darmon, Dulong, and Favier 2019 cité par Pian, A. 2021, p.11).

« Lors du premier confinement, tous les rendez-vous qu'il avait ont été complètement annulés. [Les rendez-vous] Des médecins, pour l'école, les enfants. Le dentiste. Le kiné aussi. Même avec l'assistante sociale, c'était fermé. », dit l'un des membres de la famille. (Extrait d'entretien réalisé par Anaïk Pian, dans le cadre du programme MoCoMi, le 15 mars 2021).

Ces situations de blocages produisent un haut degré d'instabilité puisque le quotidien des enquêtés, ainsi que leur avenir, deviennent incertains. La sociologue Anaïk Pian (2009 ;2021) identifie des situations semblables parmi certains migrants sénégalais au Maroc. En attendant le passage en Europe, ces migrants se voient bloqués à la frontière du fait du contrôle de plus en plus accru du régime européen des frontières. Pian évoque la métaphore de la nase, où le poisson est pris au piège, ne pouvant pas sortir ni par l'avant ni par l'arrière, étant ainsi bloqué. (Pian, 2009, p.127-128). Dans le cas des interrogés pendant notre enquête, la réalité d'un piège n'était pas observée. Cependant, le blocage vécu par certains, vient les empêcher d'évoluer dans leur parcours de vie, tout comme pour les Sénégalais, lorsque la pandémie bloque leurs projets de vie, comme celui d'avoir un logement dans le cas de la famille Azir.

Pour ceux suivant un cursus d'études, l'interruption des cours, et plus précisément les cours de langue, signifie un retard dans l'apprentissage et, par conséquent, dans l'acquisition d'une certaine maîtrise du français qui pourrait les aider à décrocher un emploi. De cette manière, les perspectives s'éclatent, et parmi les personnes rencontrées, certaines arrivent d'autant moins à se projeter dans l'avenir, redoublé d'incertitude. C'est le cas de Miran Ragab, interrogée par Salomé Laube, stagiaire au projet MoCoMi :

« Oui, elle (la formation FLE à l'université populaire) a été annulé, annulée à cause Covid. Je suis allé à distance. Moi maintenant je suivais avec Kodiko sur ordinateur. Moi j'ai étudié à la maison (...) Moi en France j'ai étudié (le français) parce que moi besoin travail. C'est difficile. C'est le confinement, le confinement arrête ma vie parce l'étude il arrête. » (Extrait d'entretien, le 23 janvier 2021, issu du mémoire et du rapport de stage de Salomé Laube).

C'est le cas aussi de Yazid Amin, autre réfugié syrien interrogé par Salomé Laube (MoCoMi, 2021). Au moment de l'enquête, Amin, dentiste en Syrie, a validé son diplôme CES, Certificat des Études Supérieures en odontologie chirurgicale à Paris. Et il préparait un autre CES de parodontologie à Strasbourg. En parallèle, il se préparait pour les épreuves d'équivalence de diplôme, puisque son certificat de dentiste obtenu en Syrie n'est pas valable en France. Toutefois, ces épreuves ont été reportées durant la pandémie.

« Les deux confinements ça retardé tous les plans pour tout le monde et moi inclus. Pour moi c'est maintenant ce n'est pas possible pour financer de nouveau nouvelle position donc c'est le retard et donc pendant les deux confinements j'ai fini le premier diplôme et continué à préparer pour l'équivalence, tout en ligne, tout à la maison. » (Extrait d'entretien fait par Salomé Laube, le 17 février 2021).

Selon Arnaud d'Argembeau (2020), les mesures en période de confinement mettent à mal les projections d'avenir. L'incertitude oriente non seulement nos perceptions des risques, mais également nos prises de décisions en réduisant notre capacité à se projeter. Et cela d'autant plus dans les cas des personnes qui connaissent très peu le marché du travail et le système éducatif, comme c'est peut être le cas des étrangers. (Falkenhain, M., et al. 2020).

Les enfants scolarisés et les enquêtés inscrits à l'université ont fait l'expérience de l'enseignement à distance. Celui-ci les a souvent confrontés à une double difficulté : ils doivent s'adapter aux outils numériques en plus de l'apprentissage dans une langue étrangère. C'est le cas de Mira Trachi, qui est arrivé en France avec ses parents via la réinstallation. Au moment de l'enquête, Mira était lycéen et se préparait au baccalauréat. Selon lui, les cours à distance étaient difficiles dû à la langue :

« (...) La langue était difficile pour nous. Quand nous étions en classe nous pouvions poser des questions après les cours, les profs venaient jusqu'à nous en classe. Ils savaient qu'on ne parle pas trop le français. Mais à distance c'était plus difficile de parler avec le professeur (...) Je devais après les cours regarder des vidéos sur Youtube pour mieux comprendre le cours. (...). » (Extrait d'entretien, p.47 des annexes, 05 mars 2021).

Anzhela Popyk (2020) montre les effets de l'enseignement à distance sur la vie des enfants migrants en Pologne durant la première année de l'épidémie. Le principal constat porte sur le fait que ces élèves perçoivent l'enseignement à distance comme une entrave

à leur dite intégration dans le pays d'accueil. Confrontés aux difficultés, liées à l'adaptation aux outils numériques et à l'apprentissage dans une langue étrangère, ces enfants développent de nouvelles stratégies afin de s'adapter au contexte scolaire en temps de pandémie, tout comme Mira, qui regarde des vidéos sur Youtube.

Temporalité des conditions détériorées

L'autre temporalité vécue durant le confinement est celle des conditions détériorées. Par conditions, nous entendons le déroulement d'une certaine activité permettant à la personne de profiter de l'activité en question. En ce sens, la pandémie vient endommager les conditions que les personnes ont dans le temps présent et qui leur permettraient d'éviter une précarisation dans le futur.

C'est le cas d'Henry, qui travaille comme jardinier à Strasbourg et qui n'arrive pas à trouver un cours de français durant la pandémie puisque les écoles sont fermées. Le cours l'aiderait à améliorer son niveau de français et à trouver un emploi plus stable après la fin de son contrat de travail. Henry envisage un poste en tant qu'informaticien, auquel il est exigé le niveau de français B2 du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues). Ici, le confinement vient donc détériorer, dans le présent, une des conditions nécessaires pour que Henry puisse trouver un travail et éviter ainsi la précarité dans le futur.

Mira, autre enquêté par notre étude, vit la même temporalité. Il se prépare au baccalauréat. L'enseignement à distance lui impose un double effort : la maîtrise des outils numériques et l'apprentissage, à distance, dans une langue étrangère. Et les heures supplémentaires d'étude ajoutent la fatigue dans son processus de préparation au baccalauréat. De plus, il avoue qu'il y a des sujets qu'il a du mal à comprendre. La pandémie vient alors porter atteinte à son processus de préparation.

7.2) Précarité de l'habitat

La seconde expérience du confinement est à relier à la précarité de l'habitat, notamment parmi les réfugiés ou les demandeurs d'asile hébergés dans des structures d'urgence. Dans ces espaces de cohabitation contraints, qu'ils n'ont pas choisis, ils se sentent souvent exposés à un risque accru de contamination. C'est par exemple le cas du jeune Mansour Abbas, étudiant de langue française à l'Institut d'Études Françaises à l'Université de Strasbourg et qui doit se confiner dans sa petite chambre de 10 m². Mansour dit que le fait d'être confiné dans sa chambre lui est mentalement lourd. À cela, il ajoute le fait d'avoir, de manière récurrente, des cauchemars liés à la guerre.

La précarité de l'habitat est aussi vécue par Mourad Assaf et son épouse durant le confinement. Assaf a été interrogé par Salomé Laube le 17 avril 2021. Le couple est arrivé en France par le biais de l'admission humanitaire à la fin de l'année 2019. Et ils vivent le confinement en France, dans une chambre de 10 m² dans un hôtel, où ils partagent des pièces communes avec cinq familles. *« Ils ont donné une petite chambre, mais la cuisine, toilette et logement sont partagés. Il y a cinq familles qui se partagent la cuisine, deux douches et deux toilettes. Il y a un problème. Les six familles nigérianes et nous juste de Syrie (...) Les chambres juste 10 mètres carrés. C'était une petite chambre. On est resté dans cet hôtel pour attendre les papiers et la réponse de l'OFPRA. On a eu la réponse en juin 2020. »* (Extrait d'entretien, Salomé Laube, 27 avril 2021).

Le livret « Récits de Malakoff » recueille les témoignages des habitants de Hauts-sur-Seine sur leurs vécus du premier confinement. Un des témoignages est celui du couple Sabrina et Nour Edine, tous les deux originaires d'Algérie. Avec leurs trois enfants, ils étaient logés dans une chambre de 12m² au 115. Ses voisins de palier étaient atteints de la COVID, tout comme eux-mêmes.

Sabrina parle des difficultés à se confiner dans la petite chambre : *« Pour moi le confinement c'était de rester toute la journée dans une pièce de 12m² où on habite à cinq personnes avec un enfant hyperactif et un bébé qui devrait sortir (...) Les enfants, ils font les besoins dans le pot et on ne peut pas sortir ; je dois vite nettoyer le pot et revenir... Deux mois, deux mois et demi à rester comme en prison dans une chambre où il n'y a rien. »* (Marie de Malakoff, 2020, p.32-33).

Son époux évoque la promiscuité : « *Les chambres sont collées les unes aux autres. Comme il en a peu d'aération dans la pièce, on est obligé de garder la porte ouverte pour aérer un peu la chambre (...) Il y a cinq toilettes et cinq douches, sans l'eau chaude, pour tout l'étage, avec une cinquantaine de personnes (...) Mais pendant le confinement, les toilettes étaient très sales, tous bouchés. Les gens qui travaillaient ici ne venaient pas.* » (Ibid, p.36)

L'ouvrage « *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire* » (Lambert et Cayouette-Remblière, 2021) démontre que pour les personnes migrantes dont le logement est souvent caractérisé par une forte insécurité et précarité, le confinement est venu renforcer les formes d'isolement et d'exposition au virus.

Nous avons pu voir alors comment certains des interrogés lors de notre enquête, tout comme d'autres immigrés qui vivent dans la promiscuité, sont plus exposés au virus durant le confinement et cela dû à leur habitat précaire.

7.3) Confinement comme opportunité

Sur un troisième registre, plus positif, le confinement a pu être vécu comme une opportunité de vivre, à nouveau, en famille. Plus spécifiquement pour des proches qui ont longtemps été séparés du fait d'une incarcération en Syrie par exemple, et qui venaient tout juste de se retrouver en France.

C'est le cas de la famille Omran, composée de trois enfants et de leur père, celui étant incarcéré en Syrie. Les trois fils sont arrivés en France ensemble, via l'admission humanitaire en 2018, et le père, en 2020, quelques jours avant le confinement, par le biais du regroupement familial. En entretien à Salomé Laube, le fils aîné, Samir, raconte que tous ont passé le confinement ensemble. *« Avant de venir [en France] ça faisait quatre ans qu'on ne le (le père) avait pas vu. Maintenant c'est bien. En plus quand il est venu ici le Covid a commencé et on est resté tout le temps ensemble. Maintenant j'espère pour l'université, ma sœur sort pour l'école et mon frère pour le travail alors on ne reste pas beaucoup ensemble toute la journée. Mais avec le Covid on est resté ensemble toute la journée *rire*.* » (Extrait d'entretien, Salomé Laube, 26 juin 2021).

7.4) Effets psychologiques

Enfin, quatrièmement, les entretiens menés ont permis de faire ressortir les effets psychologiques du confinement en lien avec l'expérience antérieure de la guerre et de l'enfermement. Par exemple, pour certains, le confinement vient rappeler ou accentuer des traumatismes, en rappelant certaines situations de la guerre, comme le fait d'être enfermé chez soi pour se protéger d'un risque de mort externe - même si le sentiment de sécurité/d'insécurité n'est pas tout à fait le même.

C'est le cas du père de la famille Azir, celle-ci arrivée à Strasbourg en 2018 par le biais d'une demande d'asile. Le monsieur, ensemble avec sa famille, a été interrogé par Anaïk Pian, dans le cadre du programme MoCoMi (Pian, 2021). Dans son témoignage, il dit avoir été très inquiet durant le confinement en France, lorsqu'il entend des hélicoptères passant près de sa maison. S'il présume qu'il s'agit d'hélicoptères transportant des malades à l'hôpital, cela ne lui rappelle pas moins un épisode traumatique dans sa ville en Syrie, où les hélicoptères du régime lançaient des produits chimiques sur la population.

« Monsieur dit qu'il avait peur et que ça lui a rappelé ce qu'il a vécu en Syrie, surtout les hélicoptères. Parce que les avions là-bas, à une période, c'était signe qu'il y a quelque chose qui va se passer (...) Il contactait [par téléphone] ses voisins, ils s'appelaient pour

savoir si tout allait bien dans l'immeuble. » (Extrait d'entretien traduit par une interprète professionnelle et conduit par Anaïk Pian, 15 mars 2021).

Toutefois, pour d'autres, le confinement est vécu comme un temps de soulagement par le retour au calme. Henry, journaliste qu'avait été incarcéré en Syrie pendant un mois, est devenu très sensible aux bruits après avoir été torturé en prison, dit que le fait d'être confiné dans son appartement de deux pièces à Strasbourg lui a permis de se déconnecter du monde extérieur, trop bruyant. Dans les deux cas, le lien entre le confinement et l'expérience de la guerre demeure.

Dans ce chapitre, nous avons pu voir comment l'événement du confinement a fait revivre des expériences liées à la guerre et à l'exil pour certains. Pour d'autres, le confinement vient renforcer et/ou révéler les situations qu'ils avaient vécues auparavant, comme celles des logements insalubres. Pour d'autres interrogés, le confinement crée de nouvelles temporalités, où les démarches sont bloquées et/ou les conditions pour éviter un futur précaire sont dégradées. Dans tous les cas, le confinement représente un temps d'instabilité.

Mais alors, comment les réfugiés interrogés font face à ces expériences, notamment à la précarité et à l'instabilité vécues durant la pandémie ? Nous tenterons d'y répondre au chapitre suivant.

Chapitre 8 - Faire face à la précarité : entre tactiques, ressources et resignification d'expériences des enquêtés

Face aux expériences décrites auparavant, les personnes interrogées ont déployé certaines tactiques d'action ; trois d'entre elles sont ressorties de notre terrain d'enquête.

La première est celle de la quête de petits boulots, la deuxième est celle de l'utilisation des réseaux interpersonnels à la fois comme ressource et à la fois comme espace de résistance. Enfin, la troisième est celle de la resignification d'expériences. Et ici, il faut préciser que certaines de ces actions étaient mises en place avant la pandémie lors des situations de précarité.

Cela nous rappelle le propos de Claire Bidart (2016, p.41), selon lequel les expériences du passé contribuent à orienter l'action visant la stabilité du présent et une certaine sûreté par rapport au futur.

8.1) La quête des « petits boulots » : une tactique de débrouille

Face à la précarité issue de la pandémie, certains Syriens partent à la quête des petits boulots après avoir perdu le leur suite à la fermeture des restaurants. Cette quête, nous l'appelons « tactique de la débrouille » afin de soulever les contraintes auxquelles les interrogés doivent faire face. Le mot « tactiques » révèle une certaine situation de soumission des réfugiés aux règles établies par le gouvernement durant la crise sanitaire, comme par exemple la fermeture des restaurants. Selon Michel de Certeau (1990), la tactique montre « *l'ingéniosité du plus faible* », celui-ci devant composer avec les règles définies par le dominant.

Cette tactique renvoie aussi à une situation de « débrouille ». Dans le sens propre du mot, la débrouille est une (des) action(s) de « *se tirer d'une situation confuse ou compliquée en y mettant de l'ordre.* »³⁸.

³⁸ Dictionnaire de langue française, Le petit Robert. VUEF ; Paris. 2002.

Les enquêtés agissent pour tenter de s'en tirer de la précarité à la suite de la perte d'emploi. Le petit boulot vient donc couvrir les besoins les plus urgents, comme le loyer et la nourriture.

C'est le cas de l'époux de Risni, par exemple. Avec Risni et ses deux fils, il est arrivé en France en 2016, via la procédure d'admission humanitaire depuis le Liban. Durant le premier confinement, il a perdu son travail comme cuisinier d'un restaurant. Pour faire alors face à la précarité qui s'installe, il tente de se débrouiller en cumulant des petits boulots en tant que livreur. Ces emplois précaires l'aident à avoir des « *ressources de survie* » (Pian, 2009, p.192) pour lui et sa famille, ainsi qu'à sa famille, pendant les premiers mois de confinement. Anaik Pian (*Ibid*) décrit une logique semblable chez les Sénégalais au Maroc. Durant leur temps d'attente dans ce pays, où ils espèrent faire la traversée vers Europe, les Sénégalais décrochent des petits boulots pour faire face à la grande instabilité de l'aventure migratoire.

Ana, autre personne enquêtée habitant à Wissembourg avec ses deux fils, développe aussi la tactique de la débrouille face à la précarité, après la perte de son emploi dans un restaurant. Malgré le risque de contamination Covid, Ana décroche un petit travail à l'usine pendant le confinement. Lors d'un échange téléphonique, Ana nous a dit qu'elle savait qu'il avait bien des cas de contamination à l'usine, mais qu'elle n'avait pas « le choix ».

Selon la sociologue Catherine Delcroix (2013), l'action de personnes en situation de précarité est exercée dans une « *rationalité défensive* » puisque celle-ci est limitée par la précarité elle-même. Et, celle-ci, selon Pierre Bourdieu (1986), amène la personne à agir selon l'urgence du temps présent, en ne prévoyant pas (ou peu) le futur.

Ana en est l'exemple : elle raisonne en se focalisant sur le présent, sur les besoins du présent, et en considérant moins le futur, où elle pourrait être contaminée à l'usine.

Nous voyons dans ces exemples comment certains réagissent à la précarité : après avoir perdu l'emploi dans la restauration, ils partent à la recherche des travaux instables. Cela révèle leur obligation de composer avec les règles du dominant, comme la fermeture des restaurants établie par le gouvernement français, ainsi que les limites de leur propre rationalité en temps de précarité : la précarité les amène à penser au temps présent, voire quotidien, au détriment de l'avenir.

Cependant, même si les personnes exercent leur rationalité de façon limitée et contrainte, elles atteignent une certaine autonomie individuelle, d'elles-mêmes, et collective, de leur réseau interpersonnel. Selon le philosophe Emmanuel Kant, « *la vocation de penser par soi-même* » résulte dans une aptitude à l'action individuelle et collective. (Kant, 1784, p.51).

Dans la prochaine sous-partie, nous allons voir comment la rationalité des enquêtés est exercée collectivement afin d'affronter la précarité durant la pandémie.

8.2) Les réseaux interpersonnels

Le réseau comme ressource

Les réseaux interpersonnels deviennent une ressource, tel que défini par Thierry Blin (2005)³⁹, lorsque, par eux, certains interrogés atténuent la précarité vécue. C'est le cas d'Ana, qui après la perte de son emploi au restaurant, utilise son réseau interpersonnel pour décrocher des petits boulots pour, plus tard, décrocher un travail un peu plus stable, celui comme auxiliaire de vie dans une association.

Le réseau d'Ana est en effet un collectif, composé d'autres personnes syriennes (quelques-unes ayant le statut de réfugié) et de personnes françaises (celles-ci bien influentes dans la région de Wissembourg, ville où Ana et sa famille habitent).

Le collectif est lié à une église de la région, qui a été sensibilisée par l'appel du maire de Strasbourg⁴⁰, en 2017, à la solidarité française envers les migrants.

De cette manière, lorsque Ana perd son travail au restaurant durant le confinement, elle est informée par l'un des membres du réseau sur le travail à l'usine. Après quelques semaines, une famille française bien influente dans la région et qui fait partie du réseau lui offre un petit travail comme auxiliaire de vente dans leur magasin de fruits et légumes.

³⁹ « *Les capacités d'action susceptibles d'être mobilisées en vue de la promotion d'une fin.* » (Blin, 2005, p.180)

⁴⁰ https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/12/16/face-aux-flux-migratoires-nous-les-maires-sommes-au-pied-du-mur_5230673_3232.html, consulté le 07 juin 2021.

C'est aussi par le biais de cette famille qu'Ana réussit, quelques semaines plus tard, à avoir un entretien d'embauche dans une association locale d'aide à des personnes en situation de handicap.

Ana mobilise son réseau interpersonnel pour trouver de petits boulots et, plus tard, un travail plus stable que ceux-ci. Le réseau devient, en ce sens, une « *ressource sociale* » ou « *capital social* » qui lui sert à décrocher une « *ressource matérielle* » ou « *capital économique* », l'emploi. (Bourdieu, 1979, p.3-8).

Lors de l'entretien d'embauche, le directeur de l'association l'informe qu'ils n'ont pas le moyen de l'embaucher pour plus de deux mois. Elle accepte quand même. En parallèle, Ana contacte une bénévole du collectif pour lui demander de l'aide afin de trouver un emploi plus stable. Toutefois, cette bénévole lui parle d'une éventuelle aide de Pôle Emploi qui pourrait assurer un contrat plus solide à l'association. Ici, Ana mobilise à nouveau le réseau comme ressource.

Même si elle n'a pas pu accéder à un contrat plus durable, elle a réussi à mobiliser le réseau en différents moments pendant la pandémie, et à trouver un travail. C'est en partie grâce à l'influence des membres et leurs connaissances des organismes locaux, comme le Pôle Emploi et le milieu associatif, qu'Ana a réussi à obtenir le poste à l'association.

L'appel au réseau pour faire face à l'instabilité est aussi identifié par Anaïk Pian chez les Sénégalais au Maroc. Confrontés à une grande instabilité liée à la situation de clandestinité, ils construisent des réseaux, en tissant des relations sociales sur place afin de se procurer des ressources durant le temps d'attente jusqu'à la traversée vers l'Europe (Pian, 2009, p.192). Toutefois, pour ces migrants, le réseau est seulement un lien de circonstance, qui se fait et se refait selon l'occasion.

Dans le cas de notre enquête, le réseau a un sens plus stable. Le réseau se rapproche ici de la notion de « *capital social* », telle qu'elle est élaborée par Pierre Bourdieu. C'est-à-dire, « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance (...)* » (Bourdieu et Wacquant, 1992, p.95 cité par Ponthieux, 2006, p.37).

Bira et son fils Bernard sont un autre exemple de ceux qui font face à l'instabilité en mobilisant leur réseau, qui est le même collectif dont nous avons parlé ci-dessus. Les deux sont arrivés en France en 2018, via l'admission humanitaire.

Leur venue est organisée par l'un de leurs amis, Ana, qui les héberge chez elle durant leur demande d'asile. Après l'octroi du statut de réfugié, Bira et son fils reçoivent l'aide de Mira, un autre membre du réseau et qui a, lui aussi, le statut de réfugié. Il leur prépare le dossier de demande de logement social. En attendant la réponse des bailleurs sociaux, Ana, quant à elle, négocie avec sa chef au restaurant pour que Bira et Bernard louent le petit studio au-dessus du restaurant.

En parallèle, c'est Beatrice, bénévole du collectif à Wissembourg (lié à l'église mennonite), qui fait appel à l'église pour avancer le loyer pour Bira et Bernard jusqu'à ce qu'ils perçoivent les allocations de la CAF. Beatrice habite dans la région depuis 30 ans, et elle y est bien influente.

Dans le cas de Bira, l'influence de Beatrice a joué pour que la famille ait un rendez-vous avec les bailleurs du logement social. Elle a signalé la situation de la famille au maire de Wissembourg, qui a fait appel à certains bailleurs. La famille est logée dans un HLM à Wissembourg quelques jours avant le confinement.

Si le réseau, dans le cas de Bira et Bernard, est une ressource avant la pandémie, il l'est également au moment de celle-ci. Durant le confinement, la famille compte sur Thierry et Tamara Trachi, syriens ayant aussi le statut de réfugiés et habitant aussi à Wissembourg (depuis 2016 par la réinstallation) pour la locomotion ; les Trachis amènent Bira et son fils en voiture aux grandes surfaces durant le confinement.

Avec très peu de ressources, la famille compte sur l'aide du réseau pour s'en sortir. Bira ne trouve pas un emploi, surtout durant le confinement, lorsque les hôpitaux et les restaurants, où elle essaie de travailler, ne recrutent pas. Et les aides de la CAF sont insuffisantes. Après avoir payé les factures, la famille a seulement 30 euros pour vivre. Les amis et les bénévoles amènent chez Bira des ustensiles de cuisine, des meubles, de la nourriture et même de l'aide financière.

Nous étions chez Bira pour un repas et nous avons été témoins d'un de ces moments. Béatrice lui a apporté des ustensiles de cuisine et Ana de la nourriture. Ana est arrivée chez Bira avant nous afin de lui amener les plats pour le repas ; Beatrice, quant à elle, arrive avec de boîtes.

Durant les échanges, Beatrice appelle discrètement Bira et lui donne les boîtes. Des mots sont chuchotés. Tout semble être fait discrètement, loin de la vue des autres, y compris de l'enquêtrice, pour que la précarité ne nous soit pas visible aux autres. Alors, « *tout semble être fait pour recréer à l'intérieur un monde apaisé* » (Beaud, 1996,p.237), moins instable, moins précaire.

Nous pouvons donc voir comment Bira et son fils ont aussi mobilisé leur réseau pour atténuer l'instabilité durant la pandémie. Et dans le cas de Bira, le réseau a été mobilisé non seulement durant la crise sanitaire, mais aussi avant.

Ainsi, certains enquêtés utilisent le réseau comme ressource pour réduire la précarité, matérielle vécue durant la pandémie. Dans certains cas, le réseau avait déjà été utilisé comme ressource dans ce genre de situations vécues précédemment. Dans tous les cas, l'influence des membres du réseau et les liens d'amitié, jouent un rôle central lorsque les membres « *comptent sur des relations pour sortir de la précarité.* » (Berthomière et Hily, 2006, p.70, cité par Pian, *Ibid*).

Le réseau comme un espace de résistance

Au-delà d'être une ressource, le réseau est aussi un « espace de résistance » face à l'instabilité et à la précarité durant la pandémie. Par « espace de résistante », on entend le lieu « *où se trouvent les acteurs et les ressources impliquées* » (Grossetti, 2006, p.18) » et « *qui contribue à donner (aux acteurs) des repères dans la vie quotidienne.* » (Delcroix, 2013, p.17).

Prenons l'exemple du réseau de Wissembourg cité précédemment, se regroupe la majorité des interrogés par notre enquête : Ana, sa fille Anastasie, Gwenaelle, Bira, son fils Bernard, madame et monsieur Trachi et leur fils aîné, Mira.

Durant la pandémie, avec les nouvelles mesures du confinement, la vie quotidienne des interrogés est bousculée. Des actions quotidiennes qui n'étaient déjà pas simples dû

à la barrière de la langue par exemple, deviennent encore plus compliquées durant le confinement. Si avant le confinement, une sortie pour aller chez le médecin devait mobiliser une autre personne pour faire l'interprétation, durant le confinement cette sortie doit être organisée selon les mesures sanitaires.

La pandémie vient améliorer l'organisation collective du réseau. Les membres créent par exemple un groupe *WhatsApp* pour organiser des sorties chez le médecin ou pour faire des achats aux grandes surfaces, pour ceux qui n'ont pas de voiture. Les membres font également circuler, via l'application, des nouvelles en arabe et en français sur la crise sanitaire et le modèle d'attestation de déplacement.

Cette organisation collective face à l'instabilité est aussi identifiée par Anaïk Pian (2009 ; 2021) dans les foyers de migrants à Rabat, au Maroc. Avec des règles collectives de convivialité et d'organisation, ces espaces deviennent des espaces de stabilité et de résistance à l'instabilité des frontières. Moins organisé que les foyers au Maroc, le réseau à Wissembourg s'organise pour faire face à l'instabilité résultante de la pandémie.

Le réseau a aussi réalisé des réunions via Skype afin de prendre des nouvelles des uns des autres et afin de vérifier les éventuels besoins de chacun. Dans ces réunions, les membres du réseau échangent sur les manières d'aider ceux qui en ont besoin. Béatrice, par exemple, une des membres, mobilise ces compétences comme infirmière pour conseiller certains qui ont des enfants malades et qui n'arrivent pas à voir un médecin durant le confinement.

Ainsi, les compétences, comme celles de Béatrice, et les ressources, comme la voiture d'Ana et de la famille Trachi, sont mises à disposition pour que les interrogés puissent faire face à l'instabilité durant la pandémie. Ici, le réseau à Wissembourg se rapproche à nouveau du réseau construit à l'intérieur des foyers des migrants au Maroc, où ils se « *familiarisent avec les compétences et les ressources à circuler* » (Bardem, 1993, cité par Pian, 2009, p. 93) pour faire face à l'instabilité.

Nous voyons donc que, face à la précarité et à l'instabilité, certains enquêtés font appel au réseau interpersonnel. Celui-ci est vécu comme un lieu de résistance, où les formes d'organisation s'affinent face au contexte de la crise sanitaire.

8.3) Resignification d'expériences

Certaines enquêtés vont resignifier les expériences vécues. C'est le cas de Henry, qui était journaliste en Syrie et qui travaillait, au moment de l'enquête, comme jardinier à Strasbourg. Henry donne un nouvel sens à ses vécus au travail, en mobilisant certaines ressources culturelles telles que les définit Pierre Bourdieu (1979) : « *les savoirs, savoir-faire ou compétences, maîtrise de la langue et des arts détenues par un individu et qu'il peut mobiliser.* » (Bourdieu, 1979, p.4).

Henry mobilise sa compétence d'écrire des articles journalistiques et sa connaissance des arts littéraires pour resignifier son vécu au travail durant la pandémie : dans son dernier article publié sur un site web syrien, Henry écrit sur la barrière de la langue. Celle-ci l'empêchait de comprendre les nouvelles sur le coronavirus à la télévision.

« Nous étions tous à côté de la télé, en la regardant comme ça, mais personne ne comprenait rien. C'était fou, le gouvernement te dit ce qu'il faut faire mais toi, tu ne comprends rien. Moi, je regardais ça et je me suis dit : 'C'est comme le livre 1984 [celui écrit par George Orwell].' Tu connais ? Le Big Brother. On te passe des instructions, mais en fait, tu ne sais pas trop ce que se passe, vraiment. » (Notes du cahier de terrain, p.75 des annexes, 23 février 2021).

Ici Henry utilise l'écriture journalistique et sa connaissance des arts pour resignifier l'expérience de la barrière de la langue. Dans cette relecture, il ajoute un autre sens : celui de la méfiance par rapport au discours gouvernemental.

Mansour Abas, Syrien interrogé par Salomé Laube dans le cadre du programme MoCoMi, resignifie également une des expériences vécues durant la pandémie, celle de l'habitat précaire durant le confinement. Étant confiné dans une chambre de 10m², Abas allait chez un ami, habitant au quatrième étage, pour voir le coucher du soleil. En le faisant, Abas rendait le confinement moins pénible, tout en le vivant comme un temps de repos et d'amitié :

« Le problème [est] ma chambre [de] 10 mètres carrés, très petit. Mais c'est très joli, la vue est très jolie (...) Parfois le soir j'allais chez mon ami, il habite au quatrième étage (...) pour voir le coucher de soleil c'est franchement magnifique. Avec petit café c'est très bien... » (Extrait d'entretien, Salomé Laube, 30 mars 2021).

Chapitre 9 - Rapports à la mort par COVID : mise à distance et mort par procuration

D'autres pistes se dégagent du terrain, plus précisément celles concernant les rapports des interrogés à la mort due à la COVID-19. Nous reprenons ici la typologie établie par Anaik Pian dans le cadre du podcast collectif du programme MoCoMi (Brotto, Labé et Pian, 2021), en l'étayant avec les exemples de notre terrain et de la littérature.

9.1) Mise à distance de la mort Covid

Le premier cas de figure est une mise à distance de la mort par Covid : après toutes les épreuves endurées, notamment celles de la guerre, de l'emprisonnement et de la torture, la mort Covid ne fait pas peur. Ce qui est en revanche redouté, c'est la mort lente, sous la torture en prison.

Houda Kassatly (2017) rappelle que les réfugiés syriens sont souvent exposés au risque de mort ; la guerre au pays, les conditions précaires de vie dans des camps et les dangers de la route migratoire les exposent, à bien des égards, à la mort. C'est dans ce contexte que certains interrogés mettent la mort par COVID à distance. Et ceux qui ont vécu eux-mêmes le risque de mort pendant la guerre en Syrie, relativisent le risque du virus.

C'est le cas de Bira, journaliste syrienne qui a subi des tortures en prison, où elle était durant 9 mois :

« 'Moi, j'ai VU la mort, j'ai vu des gens morts, j'étais moi-même confrontée à la mort. Le virus n'est rien. Qu'est-ce que c'est mourir de Covid ? Moi je n'ai pas peur de mourir de ça. La torture, la prison ... ça c'est le pire', dit-elle, en ajoutant. 'Et nous avons déjà vécu le pire' ».
(Notes du cahier de terrain, p.74 des annexes, 23 février 2021.)

Henry, ancien journaliste évoque aussi les tortures subies en prison pour relativiser le risque de mort COVID :

« 'En prison, nous pensons toujours que nous allons mourir. Ce n'est pas question de « si », mais de « quand ». Les gens t'interrogent là-bas et... peu importe ce que tu dis, ils peuvent te tuer

comme ça (...) Le virus ?... Moi, je n'ai pas peur du virus' », dit-il. (Notes du cahier de terrain, p.74 des annexes, 23 février 2021.)

Risni, aussi interrogée lors de notre travail, relativise également le danger du virus en nous racontant comme elle a perdu son père lors d'un bombardement :

« Mon père ... il s'est assis sur le canapé et une bombe a détruit la maison à côté de la sienne. Un morceau de bombe est rentré par la fenêtre et a tué mon père... Moi, j'étais aussi atteinte ...regardes !' (Elle nous montre son bras avec une cicatrice d'environ 30 centimètres). Donc...je n'ai pas peur du virus, tu vois ?» (Extrait d'entretien, p.08 des annexes, 10 mars 2021).

Certains relativisent la dangerosité du virus, en relativisant aussi le discours politique de manière générale, comme Bira et Henry, tous les deux journalistes qui ont été incarcérés par le régime syrien. Les deux se méfient de la parole du régime syrien ainsi que de la parole politique de manière générale. Bira, en particulier, avoue sa vision du monde politique :

« Selon la Bira, les gouvernements ne font rien pour les gens, ils suivent leurs propres intérêts. ' Si Macron était si concerné par rapport aux vies des personnes [face au coronavirus], pourquoi il finance la guerre en Syrie ?', dit-elle. Pour elle, le gouvernement français, ainsi que le Syrien, jouent sur la peur des gens pour les faire ' croire' à leur parole. 'Cette crise sanitaire-là, elle n'est pas une guerre, en fait, elle est une guerre psychologique. Ils nous veulent faire croire que le virus est très dangereux, mais ce n'est pas la vérité. Nous, il faut que nous soyons intelligents, fermes, il faut tenir psychologiquement.', ajout-elle. Nous lui demandons si son interprétation ne serait pas liée au fait que, pour elle, la guerre en Syrie serait une guerre psychologique. 'Oui, je crois. El-Asad fait beaucoup ça. Il joue sur le psychologique, il joue 'dans la tête', sur la peur des gens.' Nous lui demandons aussi si son vécu en prison a joué pour qu'elle se méfie du politique. Sur cela, elle préfère ne rien dire. (Notes du cahier de terrain, p.123 des annexes, 23 février 2021).

Ici nous voyons que la relativisation du danger du virus renvoie au contexte politique Syrien, celui depuis le Printemps arabe, en 2011. Face aux contestations contre son gouvernement, Bachar el -Assad adopte deux stratégies majeures : celle de la répression policière et de l'emprisonnement pour atténuer l'opposition et celle de la division, via le discours politique. (Benkorich, 2012).

De cette manière, tout ce qui relève de la parole gouvernementale fait l'objet de méfiance chez certains interrogés.

Toutefois, la méfiance chez certains Syriens interrogés n'est pas quelque chose d'étranger au contexte de la pandémie. Au contraire, selon Frega (2020), la crise sanitaire a révélé le manque de confiance à l'intérieur des pays européens, comme la France, l'Italie et l'Espagne. Ce manque de confiance, selon Frega, a opéré de façon mutuelle : celui des élites politiques envers les citoyens et de ces derniers envers le gouvernement. Le manque de confiance des citoyens a été révélé par le non-respect de certaines règles, comme le rassemblement, et le manque de confiance du gouvernement a été révélé par les règles strictes du confinement :

Nous voyons donc que le rapport à la mort Covid est lié au vécu de la guerre en Syrie et aussi à une certaine méfiance de la parole politique. Celle-ci est également présente en Europe durant la pandémie en certaines sociétés, comme la française.

9.2) Mort par procuration

Le deuxième cas de figure est celui d'un risque de mort par procuration. Ici, nous reprenons la typologie établie par Anaïk Pian dans le cadre du podcast collectif du projet MoCoMi (Pian, Labé, Brotto, 2021), en l'étayant avec les exemples de notre terrain et de la littérature en sciences sociales.

Dans le risque de mort par procuration, ce qui est craint avant tout, c'est la contamination des proches en Syrie, au regard de la déstructuration des structures de soins, de la situation désastreuse dans les hôpitaux, du manque de médicaments, du manque de médecins et de la difficulté à se procurer des masques.

Le cas de Gwenaëlle est, à cet égard, révélateur : sa mère, en Syrie, a été hospitalisée, gravement malade du virus. C'est à l'hôpital que son état de santé s'est dégradé, presque jusqu'à la mort, par manque d'oxygène. Selon Gwenaëlle, quelqu'un avait fermé le cylindre d'oxygène de sa mère à l'hôpital. C'était sa sœur qui a remarqué le cylindre fermé lors d'une visite. Gwenaëlle nous raconte alors sa peur de perdre sa mère. Ici, elle craint le virus mais également la mauvaise prise en charge à l'hôpital.

D'autres réfugiés nous ont également parlé de leur peur de la prise en charge à l'hôpital. « *En Syrie, tu vas à l'hôpital pour te soigner, mais tu peux y sortir mort* », dit Anastasie, une autre interrogée. Selon elle, l'état des hôpitaux en Syrie est catastrophique, tant au niveau matériel comme au niveau de compétence médical. Henry, autre réfugié rencontré, a deux sœurs médecins au pays. Selon lui, elles lui racontent des situations de corruption dans des hôpitaux durant la pandémie. Des machines d'oxygène, par exemple, ont été réservées aux directeurs des hôpitaux ainsi qu'aux politiciens. De cette manière, la peur de perdre les proches est liée aux conditions des structures de soins en Syrie.

Dans ce sens, nous pouvons voir comment le rapport de mort par procuration vis-à-vis du risque de mort Covid vient révéler le caractère multi géographique de la présence des réfugiés. Lorsqu'ils sont impactés tant par le contexte français comme par le syrien, nous voyons qu'ils sont, d'une certaine manière, « ici et là-bas ». Le concept de « transnationalisme » souligne les activités des migrants qui relient le pays d'origine et leur pays d'installation. Selon la perspective anthropologique : le transnationalisme est « *le processus par lequel les migrants construisent des champs sociaux qui relient le pays d'origine et leur pays d'installation* ». (Glick, Schiller, et al. 1992, p.94, cité par Ambrozini, 2006, p.72).

Dans le contexte de la pandémie, les réfugiés interrogés relient la Syrie et la France par leur rapport au risque de mort par Covid. Comme nous l'avons vu, le rapport à la mort Covid de certains syriens est tissé par la peur de la mort des proches en Syrie, où les morts de Covid sont liées à l'état catastrophique des hôpitaux. Et il semblerait que les réfugiés interrogés ayant des proches gravement malades en Syrie font d'avantage attention. Gwenaëlle, par exemple, se démontre très attentive aux gestes barrières et à la portée du masque étant donné que sa mère a presque trouvé la mort à cause de l'infection par le virus.

À cette peur de perdre leurs proches malades s'ajoute l'angoisse de ne pas être à leurs côtés. Cela du fait qu'eux, ayant le statut de réfugiés en France, ne peuvent pas retourner en Syrie. Cette angoisse devient plus forte lorsque certains pensent qu'ils ne vont pas pouvoir terrer leurs proches, si ceux-ci viennent à décéder. Houda Kassatly (2017) soulève les enjeux liés à l'enterrement dans d'autres contextes de migration ; par l'exemple des réfugiés syriens au Liban. La sociologue montre que, face au manque de place, de moyens financiers et à la réticence croissante de la population libanaise qui sent le pays envahi par les migrants, les réfugiés syriens se voient parfois contraints de mettre

en œuvre des « solutions du désespoir » pour se séparer de leurs défunts. Certains n'ont pas d'autre choix que de pratiquer des enterrements illicites ou de se débarrasser du corps dans une décharge ou dans la mer. D'autres encore prennent le risque de retourner en territoire syrien, tout en sachant qu'ils ne pourront pas revenir se recueillir. L'absence de funérailles et de lieu de recueillement dans les cas les plus extrêmes n'est pas sans conséquences émotionnelles pour les familles privées de rituels et de la possibilité d'honorer leurs devoirs envers leurs défunts. Dans les deux cas, celui des réfugiés interrogés et celui des réfugiés au Liban, l'angoisse de ne pas pouvoir enterrer leurs morts est liée à la question migratoire.

En conclusion, autant d'éléments montrent que le rapport que les réfugiés entretiennent avec le risque de mort dû à la Covid-19 est lié, non seulement à la question migratoire, mais aussi au contexte social et politique du pays d'accueil et du pays d'origine ainsi qu'à leur propre vécu de la maladie et du risque de mort lié à la guerre.

Conclusion

Il est alors temps de clôturer la réflexion, sans pour autant la conclure, mais plutôt l'ouvrir. À travers le mémoire, nous avons vu comment la crise sanitaire et le risque de mort Covid révèlent des processus sociaux plus larges, liés à la fois à l'immigration et aux inégalités sociales.

Afin de restituer, brièvement, les résultats de notre enquête, nous revenons à la problématique posée au début du mémoire, à savoir : Comment la pandémie de la Covid-19 joue-t-elle sur l'installation des personnes interrogées ?

Au niveau du contexte institutionnel d'arrivée en France, nous n'avons pas identifié les effets de la pandémie sur les interrogés, ni des expériences vécues durant la pandémie qui seraient liées au cadre d'arrivée.

Au niveau socio-professionnel, nous avons pu identifier, à travers les éléments issus du terrain et de la littérature sociologique, que l'installation des interrogés au Grand Est est impactée par la crise sanitaire à mesure que cette dernière amplifie l'instabilité et la précarité socio-professionnelle déjà éprouvées par les enquêtés avant la crise sanitaire.

Au niveau de l'accueil, la pandémie vient renforcer les difficultés liées à la quête d'emploi, à l'apprentissage du français et à la construction des liens sociaux, y compris ceux avec la population locale. Le confinement, à cet égard, a joué un rôle important puisqu'il a été vécu, par beaucoup, comme un temps d'arrêt, où leurs projets sont mis en attente, voire bouleversés dans certains cas.

Ainsi, le bouleversement de projets est l'un des effets de la pandémie. Il se traduit, chez certains interrogés dans une grande instabilité socio-professionnelle, par une grande incertitude par rapport à l'avenir et, pour d'autres, par une dégradation financière.

À cet égard, la pandémie crée deux nouvelles temporalités : dans la temporalité suspendue dans l'urgence, tout s'arrête et l'attente, pour certains, précarise encore plus leur situation. Et dans l'autre temporalité, les personnes n'ont plus les conditions nécessaires pour éviter la précarité future.

Comment, dès lors, les enquêtés font-ils face à la précarité durant la pandémie, tout en essayant d'« avoir prise sur leur futur » (Babels, 2018. p.8) ? La quête de petits boulots, la mobilisation des réseaux interpersonnels et la resignification d'expériences se sont

avérées être les principales réponses des interrogés face à la précarité.

Par rapport au risque de mort Covid, ainsi qu'à la question de la mort en général, la pandémie vient remettre sur la table la question du « mourir loin de chez soi » et celle d'un impossible retour. En outre, les rapports que les enquêtés entretiennent avec le risque de mort Covid sont orientés par les contextes sanitaires, sociaux et politiques du pays d'origine, la Syrie, et du pays d'accueil, la France. À l'intérieur de ces rapports, comme nous l'avons vu, demeurent les sentiments de peur (pour leurs proches malades en Syrie), de méfiance (par rapport au discours politique) et d'angoisse (de ne pas être avec ses proches en cas de contamination et/ou de décès de ces deniers).

Ayant ces résultats en vue, nous posons certaines questions afin d'ouvrir la réflexion : Quels sont les effets de la pandémie à moyen et à long terme dans le parcours des interrogés ? La pandémie va-t-elle produire d'éventuelles situations de ruptures biographiques chez certains ?

Bibliographie

ABOU ZAKI, Hala Caroline. 2015 « Les réfugiés de Syrie dans le camp de Chatila : conflits de légitimité et solidarités entre ‘nouveaux’ et ‘anciens’ réfugiés », *Confluences Méditerranée*, (n° 92), p. 49-59. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2015-1-page-49.html>

AGIER, Michel (Dir). 2014 *Un monde de camps*, Paris, La Découverte.

AGIER, Michel. 2011 *Le couloir des exilés, être étranger dans un monde commun*, Editions du Croquant, Paris.

AGIER, Michel. 2017 *Définir les réfugiés*. Paris, PUF, collection « La vie des idées ».

AGIER Michel. 2007 « Les camps aujourd'hui, un présent qui n'en finit pas », dans : Thierry Paquot éd., *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoire et philosophie*. Paris, La Découverte, « Armillaire », p. 89-101. Disponible sur <https://www.cairn.info/habiter-le-propre-de-l-humain--9782707153203-page-89.html>

ALAUX, Jean Pierre. 2015 « Une guerre européenne contre l'asile », *Plein droit*, (n° 105), p. 3-9. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2015-2-page-3.html>

AMAR, Marianne. 2018 « Habiter en exil », *Hommes & Migrations* (n° 1323), p. 55-66. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2018-4-page-55.htm>

AMBROSINI, Maurizio. 2008 « Entreprendre entre deux mondes : le transnationalisme économique des migrants », *Migrations Société*, (n° 120), p. 53-80. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2008-6-page-53.html>

AMENDOLA, Antonella. ; BIANCHI, Silvia ; GORI, Maria ; COLZANI, Daniela ; CANUTI, Marta ; BORGHI, Elisa ; TANZI, Elizabetta ; ZUCCOTTI, Gian Vincenzo et RAVIGLIONI, Mario. 2021 « Evidence of SARS-CoV-2 RNA in an Oropharyngeal Swab Specimen », *Emerging Infectious Diseases*, (vol.2), p648-650. Disponible sur https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/27/2/20-4632_article

AUYERO, Javier. 2019 « Faire patienter, c'est dominer : le pouvoir, l'État et l'attente », *Actes de la recherche en sciences sociales*, (n° 226-227), p. 120-125. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2019-1-page-120.html>

BAJOS, Nathalie ; WARZSAWSKI Josiane ; PAILHE, Ariane ; COUNIL, Émilie ; JUSOT, Florence ; SPIRE, Alexis ; MARTIN, Claude ; MEYER, Laurence ; SIREYJOL, Antoine ; FRANCK, Jeanna.-Eve et LYDIE, Nathalie. 2020 « Les inégalités sociales au

temps du Covid-19 », *Questions de santé publique*, (n° 40), p. 1-12. Disponible sur : https://www.iresp.net/wp-content/uploads/2020/10/IReSP_QSP40.web.pdf.

BALANCHE, Fabrice. 2014 « Communautarisme en Syrie : lorsque le mythe devient réalité », *Confluences Méditerranée*, (n° 89), p. 29-44. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2014-2-page-29.html>

BAROUS, Jacques. 2010 « Alimentation et migration : une relation révélatrice », *Hommes & Migrations* (n° 1331). Disponible sur : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/980>

PIALOUX, Michel. 1995 « L'ouvrière et le chef d'équipe ou comment parier du travail ? », *Travail et emploi*, (n° 62) p. 33-39. Disponible sur https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1995_num_51_1_2565_t1_0071_0000_17

BABELS (Collectif). 2018 *Exil syrien. Parcours et ancrages. (Liban, Turquie, Europe)*. Lyon, Le Passager clandestin (coll. « Bibliothèques des frontières »).

BEAUD, Stéphane. 1996 « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique ». *Politix, apprentissages et savoir-faire* (vol. 9, n° 35), p. 226-257.

BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence. 1997 *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte Paris.

BENKORICH, Nora. 2012 « Entre quiétisme et révolte. L'exemple de la Syrie », dans : Michel Wieviorka (dir) éd., *Le peuple existe-t-il ?* Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Les entretiens d'Auxerre », p. 141-155. Disponible sur <https://www.cairn.info/le-peuple-existe-t-il--9782361060213-page-141.html>

BENKORICH, Nora. 2012 « Les minorités dans le « printemps syrien ». Tous avec Bachar ? », *Le Débat*, (n° 169), p. 23-34. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2012-2-page-23.html>

BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas. 1996 *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Collin.

BERTAUX, Daniel. 2010 *Le récit de vie*, Paris, Armand Collin (col. 128, « L'enquête et ses méthodes », 3^{me} édition.)

BERGERON, Henri, BORRAZ, Olivier, CASTEL, Patrick. 2020 *Covid 19 : une crise organisationnelle*, Paris, Sciencespo - Les Presses (col. « Essai »). Disponible sur <https://www.cairn.info/covid-19-une-crise-organisationnelle--9782724626650.html>

BIDART, Claire. 2006 « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie* (n° 120), p. 29-57.

BETTS, Alexander et COLLIER, Paul. 2018 *Refuge: transforming a broken refugee system*. London, Pinguin.

BLIN, Thierry. 2005 « Ressources, stratégies et régulation d'un espace d'action collective : le cas des 'réfugiés' de Saint-Ambroise », *L'Année sociologique*, (vol. 55), p.171-196. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2005-1-page-171.html>

BOLZMAN, Claudio. 2014 « Exil et errance », *Pensée plurielle* (n° 35), p. 43-52. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2014-1-page-43.htm>

BOUDON, Raymond, FILLIEULE, Renaud. 2018 *Les méthodes en sociologie*. Presses Paris, Universitaires de France.

BOURDIEU, Pierre. 1979 « Les trois états du capital culturel ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. (vol. 30), « L'institution scolaire ». pp. 3-6.

BOURDIEU, Pierre. 1986 « L'illusion biographique ». In: *Actes de la recherche en sciences sociales* (vol. 62-63) p. 69-72. Disponible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317

BOURDIEU, Pierre. 1980 *Le sens pratique*, Paris, Minit.

BRESSON, Maryse. 2016 « Le temps des précaires », p.54-68 in Maryse Bresson, Jérémie Cartier-Bresson, Vincent Geronimi et Frédéric Leriche (sous la direction de) : *Letemps dans les sciences sociales : temporalités plurielles et défis de la mesure*, Paris, Karthala. 246p.

BURAWOY, Michael. 1998 « The Extended Case Method », *Sociological Theory* (vol 16), p. 436-437. Disponible sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1111/0735-2751.00040>

BUTLER, Judith. 2010 *Frames of war: when is life grievable?*, Londres, Verso, 2010.

CAMARA, Tamara, séminaire « *Des secrets de familles - comment enquêter sur l'espace privé ?* » Paris, le 8 avril 2021.

CANDEL, Étienne et TAÏEB, Emmanuel. 2020 « L'aura transformée des communicants », *Quaderni*, (n° 101), p. 5-8. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-quaderni-2020-2-page-5.html>

CHARMES, Éric et ROUSSEAU, Marc. « La mondialisation du confinement : Une faille dans la planétarisation de l'urbain ? », *La vie des idées*. Disponible sur <https://laviedesidees.fr/La-mondialisation-du-confinement.html>

CLAVANDIER, Gaëlle. 2020 « Contextualiser le deuil dans une ritualité funéraire perturbée », *Revue de neuropsychologie*, (vol.12), p. 243-246. Disponible sur

<https://www.cairn.info/revue-de-neuropsychologie-2020-2-page-243.htm>

CLOCHARD, Olivier et DORAÏ, Mohammed Kamel. 2005 « Aux frontières de l'asile : les réfugiés non palestiniens au Liban », *A contrario* (vol.3, n° 2), p.45-65. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2005-2-page-45.htm>

COMMISSION INTERNATIONALE CATHOLIQUE POUR LES MIGRATIONS - EUROPE (ICMC), 2018. « Vers un modèle de parrainage en France », rapport financé par l'Union Européenne, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

DAVID, Jean-Claude et KASSATLY, Houda. 2017 « Les habitants syriens des camps du Liban, ou comment consolider le provisoire », *Hommes & Migrations* (n° 1319), p. 77-84. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2017-4-page-77.html>

DIMACHKI, Loubna et PUIG, Nicolas. 2017 « Réduire l'étrangeté », *Hommes & Migrations* (vol 1319), p.29-37. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3961>

DORAÏ, Mohammed Kamel. 2006 *Les réfugiés palestiniens du Liban : une géographie de l'exil*. Nouvelle édition, Paris, CNRS Éditions. Disponible sur <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/3961>

DORAÏ, Mohammed Kamel. 2005 « Aux marges de la ville, les camps de réfugiés palestiniens à Tyr », *Outre-Terre*, (n° 13), p. 373-389. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2005-4-page-373.html>

DORAÏ, Mohammed Kamel. 2007 « Les mutations récentes de l'espace migratoire syro-libanais », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, p.119-120.

D'ARGEMBEAU, Arnaud. 2020 « Se projeter dans le futur en période de confinement », *Revue de neuropsychologie* (vol.12), p. 238-239. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-de-neuropsychologie-2020-2-page-238.html>

DA SILVA, Aldina. 1995 « La symbolique du repas au Proche-Orient », *Sciences religieuses* (vol.24, n°2), p.147-157. Disponible sur <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/000842989502400202?journalCode=sira>

DE CERTEAU, Michel. 1990 *L'invention au quotidien*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Essais »).

DELCROIX, Catherine. 2013. *L'ombre et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité*. Paris, Petite Bibliothèque Payot.

DELCROIX, Catherine ; LAGIER, Elsa ; TCHOLAKOVA, Albena. 2016 « Comment la sociologie des migrations internationales permet-elle de repenser l'équilibre entre structures et actions ? », *Migrations Société* (n° 164), p. 25-34. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2016-2-page-25.html>

DELCROIX, Catherine. 2010 « S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de la publication », p.131-142. In Jean Paul Payet, Frédéric Giuliani et Laforgue Denise (sous la direction de), *La relation d'enquête au défi des acteurs faibles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, 256 p.

Dictionnaire de langue française. 2002 *Le petit Robert*. Paris, VUEF.

ELBAUM, Mireille., 2020 « Quelques remarques sur les mesures d'adaptation de la protection sociale liées à la crise de la Covid-19 », *Regards* (n° 57), p. 37-44. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-regards-2020-1-page-37.html>

ELIAS, Nobert. 1996 *Du temps*, Paris, Fayard.

FALKENHAIN, Mariella; FLICK, Uwe; HIRSELAND, Andreas; NAJI, Shahed; SEIDELSOHN, Kristina et VERLAGE, Thomas. 2020 « Setback in labour market integration due to the Covid-19 crisis? An explorative insight on 'forced migrants' vulnerability in Germany », *European Societies* (à sortir) p.1-16. Disponible sur <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14616696.2020.1828976>

FOURN, Léo. 2019 « Les ambiguïtés du travail humanitaire. L'exemple des réfugiés syriens au Liban », *Confluences Méditerranée* (n° 111), p. 61-74. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2019-4-page-61.html>

GAILLE, Marie et TERRAL, Philippe (coord.). 2020 « Rapport : Les sciences humaines et sociales face à la première vague de la pandémie de Covid-19 Enjeux et formes de la recherche ». Paris, CNRS.

GEISSER, Vincent. 2020 « L'hygiéno-nationalisme, remède miracle à la pandémie ? Populismes, racismes et complotismes autour du Covid-19 », *Migrations Société* (n° 180), p. 3-18. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-2-page-3.html>

GLASSER, Barney et STRAUSS, Anselm. 1967 *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Collin, coll. « Individu et Société. »

GILBERT, Claude (sous coord.). 2003 *Risques collectifs et situations de crise - Apports de la recherche en sciences humaines et sociale*, Paris, L'Harmattan.

GIRARD, René. 1978. *Des choses cachées depuis la fondation du monde*. Paris, Grasset et Fasquelle.

GOFFMAN, Erving. 1973 *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit (coll. "Le Sens Commun").

GRASSO, Maria ; KLICPEROVÁ-BAKER, Martina ; KOOS, Sebastian, KOSYAKOVA ; Yuliya, PETRILLO ; Antonello et VLASE, Ionela. 2021 « The impact of the coronavirus crisis on European societies. What have we learnt and where do we go from here? », *European Societies* (vol. 23, sup1, S2-S32 "Introduction to the COVID").

GROSSETTI, Michel. 2006 « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie* (n° 120), p. 5-28. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-1-page-5.html>

GROTHER-HAMMER, Michal et ROTH, Steffen. (2021) « Dying is normal, dying with the coronavirus is not: a sociological analysis of the implicit norms behind the criticism of Swedish 'exceptionalism' ». *European Societies* (vol. 23, sup1, S332-S347).

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS. 2011. *Manual de réinstallation*. Genève ; Nations Unies.

KAMATA, Koichi. « Legal Issues Surrounding Employment-like Working Styles: Disguised Employment and Dependent Self-employment », *Japan Labor Issues* (vol.4, n° 22), p.03-22.

KANT, Emmanuel. 1784 *Qu'est-ce que les lumières ?*, Paris, Larousse.

KASSATLY, Hamata. 2017 « Enterrer son mort c'est l'honorer » », *Hommes & Migrations* (vol. 1319) Disponible sur <http://journals.openedition.org.scd-rproxy.u-strasbg.fr/hommesmigrations/3982>

KAUFMANN, Jean-Claude. 1996 *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

KFOURY, Liliane et PUIG, Nicolas. 2017 « Lebanon is not my country ». Étrangers au Liban : un état des lieux », *Hommes & Migrations* (n° 1319), p. 13-17. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2017-4-page-13.htm>

KOBELINSKY, Caroline. 2010 *L'accueil des demandeurs d'asile. Une ethnographie de l'attente*, Paris, Éditions du Cyne.

KOBELINSKY, Caroline. 2012 « Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d'asile », *Corps*, (n° 10), p. 183-192. Disponible : <https://www.cairn.info/revue-corps-2012-1-page-183.html>

LAACHER, Smain. 2005 « Éléments pour une sociologie de l'exil », *Politix*, (n° 69), p. 101-128. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-politix-2005-1-page-101.html>

LAHIRE, Bernard. 1998 *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

LAMBERT, Anne, CAYOUILLE-REMBLIÈRE, Joanne (sous la dir.). 2021 *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Paris, La Tour d'Aigues (Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours »).

LAMORT, Sarah. 2016 « La sanctuarisation de l'espace européen commun de l'asile », p.93-143. Sarah Lamort (sous la direction de) in *Europe, terre d'asile ? Défis de la protection des réfugiés au sein de l'Union européenne*, Paris, Presses Universitaires de France. Disponible sur <https://www.cairn.info/europe-terre-d-asile--9782130734666-page-93.html>

LARMET, Gwenaëlle. 2002 « La sociabilité alimentaire s'accroît », *Économies et statistiques* (n° 352-353). Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1376236>

LEFEBVRE, Augustin. 2019 « La précarité : la conséquence d'une confiscation socialement organisée des capacités d'agir de groupes sociaux ? » *Cahiers de la nouvelle Europe* (vol. 26), p.11-18.

MARIE DE MALLAKOF, 2020. Récits du confinement à Mallakof. Haut de Seine. Disponible sur <https://en.calameo.com/read/00358000682421ca0c8e6>.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR FRANÇAIS. 2014. Informations sur l'accueil des ressortissant irakiens. Document transmis par le ministère de l'Intérieur le 09 mai 2021.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR FRANÇAIS. 2017. « Les étrangers en France ». Rapport au Parlement. Document transmis par le ministère de l'Intérieur le 09 mai 2021.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR FRANÇAIS. 2015. « L'accueil de réfugiés syriens et irakiens ». Note à l'attention des préfets. Document transmis par le ministère de l'Intérieur le 09 mai 2021.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR FRANÇAIS. 2016. Accès aux logements vacants gérés par la plateforme nationale de logement des réfugiés pilotée par la DIHAL. Document transmis par le ministère de l'Intérieur le 08 mai 2021.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR FRANÇAIS. 2016. « Mise en œuvre des opérations de réinstallation de réfugiés syriens et mobilisation de logements nécessaires à cet accueil ». Document transmis par le ministère de l'Intérieur le 08 mai 2021.

MIRANDA, Adelina ; OUALI, Nouria et KERGOAT, Danièle, 2011 « Les mobilisations des migrantes : un processus d'émancipation invisible ? Introduction », *Cahiers du Genre* (n° 51), p. 5-24. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2011-2-page-5.html>

MIZRAHI, Jean-David. 2009 « De la région frontière à la ligne frontière. Les confins méridionaux de la Syrie de la fin de l'Empire ottoman au début des Mandats. », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* (n° 103), p.77-90.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. 2004 « La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. » *Espaces Temps*, p.84-86.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 2000 « Le 'je' méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. » *Revue française de sociologie* (n° 41, vol. 3), p. 417-445. Disponible sur https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2000_num_41_3_5289

PASSERON, Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.). 2005 *Penser par cas*, Paris : Les Éditions de l'EHESS.

PESTRE, Élise, 2008. « Anna, un sujet en quête d'asile. Les effets psychiques du système politique sur le réfugié et son thérapeute », *L'information psychiatrique* (volume 84), p. 569-576. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2008-6-page-569.html>

PIAN, Anaïk. 2009. *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La dispute.

PIAN, Anaïk. 2016 « D'une Europe à l'autre, une vie faite de frontières », *Migrations Société* (n° 164), p. 135-150. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2016-2-page-135.html>

PIAN, Anaïk. 2021 « Senegalese Migrants in Morocco: Rethinking the Temporalities and Spatiality of Borders at Europe's Margins », *Journal of Borderlands Studies* (vol.0, n° 0), p.49-57.

PIAN, Anaïk. 2012. « Un terrain dit « sensible » dans le champ des migrations : réflexivité sur une expérience marocaine », *e-Migrinter*. p.79-90. Disponible sur <https://journals.openedition.org/e-migrinter/776>

PIAN, Anaïk ; HOYEZ, Anne-Cécile et TERSIGNI, Simona. 2018 « L'interprétariat en santé mentale : divisions sociale, morale et spatiale du travail dans les soins aux migrants », *Revue européenne des migrations internationales* (vol. 34, n° 2 et 3), p.55-78. Disponible sur <http://journals.openedition.org/remi/10768>

PIAN, Anaïk, LABÉ, Salomé et BROTTTO, Victoria. 2021. Podcast collectif du projet Morts Covid en Migration (MoCoMi). À sortir sur <https://www.icmigrations.cnrs.fr/mocomi/>. Institut Convergences Migrations.

PIERRET, Thomas, 2011 « Le turban et le chéquier : économie politique de l'élite religieuse syrienne », Thomas Pierret (sous la direction de), in *Baas et Islam en Syrie. La dynastie Assad face aux oulémas*. Paris, Presses Universitaires de France (éd. « Proche-

Orient ») p. 183-217. Disponible sur <https://www.cairn.info/baas-et-islam-en-syrie--9782130588054-page-183.html>

PINEAU, Gaston. 2019 « Temps/temporalités », Questions de société (éd. *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Toulouse, Érès), p. 175-179. Disponible sur <https://www.cairn.info/vocabulaire-des-histoires-de-vie-et-de-la-recherch--9782749265018-page-175.html>

PONTHIEUX, Sophie. 2006 « III. Bourdieu : le ‘capital social’ », *Repères*, p. 33-42. Disponible sur <https://www.cairn.info/le-capital-social--9782707147493-page-33.html>

QUARANTELLI, Enrico Louis. 1985. « Organizational behavior in disasters and implications for disaster planning ». *Disaster Research Center* (n° 18). Disponible sur <https://udspace.udel.edu/bitstream/handle/19716/1265/RS18.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

RICOEUR, Paul. 1954 *Histoire et vérité*. Paris, Seuil.

ROSTAING, Corinne. 2006 « La compréhension sociologique de l’expérience carcérale », *Revue européenne de sciences sociales* (vol. 104, n° 135) p. 29-43.

SAAIDIA, Ossilia (dir.).2020 *Vivre au temps du Covid-19*, IRMC-Nirvana.

SCHMID, Dorothée. 2017. « Les effets régionaux de la migration de guerre syrienne. Affaiblissement des États, bouleversement régional », Thierry de Montbrial (sous la direction de) in *Un Monde de ruptures. Ramses* Paris, Institut français des relations internationales, « Ramses », 2016, p. 96-99. Disponible sur <https://www.cairn.info/un-monde-de-ruptures--9782100745562-page-96.html>

SIMON, Julian (dir.). 2006. *Legality vs Legitimacy: Detention of Refugees and Asylum Seekers in Lebanon. Legal Study*. Beyrouth, Frontiers Association.

STRAUSS, Anselm. 1992. *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris, L’Harmattan.

TAYLOR, Linnet, GARGI, Sharma, ARON, Martin et SHAZADE, Jameson. 2020. *Data, justice and Covid 19 : Global perspectives*, Londres, Meatspacepress. Disponible sur <https://research.tilburguniversity.edu/en/publications/data-justice-and-covid-19-global-perspectives-2>

THOMAS William-Isaac et THOMAS-SWAIN, Dorothy. 1928 *The Child in America. Behavior Problems and Programs*, New York, Alfred Knopf.

TISSIER-RAFFIN, Marion. 2018 « Réinstallation – Admission humanitaire : solutions d’avenir pour protéger les réfugiés ou cheval de Troie du droit international des réfugiés ? », *La Revue des droits de l’homme* (vol.49, n° 13). Disponible sur <http://journals.openedition.org/revdh/3405>

WIHTOL DE WENDEN, Catherine.2010 « Enjeux autour des flux migratoires dans les décennies à venir », *Revue internationale et stratégique* (n° 80), p. 75-83. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-4-page-75.html>

Sitographie :

- ❖ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/mocomi/>, consulté le 27 août 2021
- ❖ https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Asylum_statistics/fr, consulté le 04 de novembre 2020.
- ❖ <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Cohesion-sociale/Zoom-sur-le-sas-de-Thal-Marmoutier-dispositif-d-accueil-pour-les-refugies-reinstalles>, consulté le 04 mai 2021.
- ❖ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4634439> , consulté le 04 mai 2021.
- ❖ <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-migration-policy/managing-migration-flows/>; <http://resettlement.eu/sites/icmc/>, consultés le 08 mai 2021.
- ❖ <https://www.resettlement.eu/sites/icmc/>, consulté le 07 mai 2021.
- ❖ <https://help.unhcr.org/belgium/resettlement/>, consulté le 07 mai 2021.
- ❖ https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/default/files/what-we-do/networks/european_migration_network/reports/docs/emn-studies/emn-studies-fr_study_on_resettlement_and_humanitarian_admission_frversion.pdf, consulté le 07 mai 2021.
- ❖ <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>, consulté le 8 mai 2021.
- ❖ <https://www.unhcr.org/fr/urgence-en-syrie.html>, consulté le 8 mai 2021.
- ❖ <https://www.ofpra.gouv.fr/glossaire?lettre=V>
- ❖ <https://lb.ambafrance.org/Venir-en-France-Visas-2715>, consulté le 10 mars 2021.
- ❖ <https://fep.asso.fr/publications/accueil-de-letranger/>, consulté le 05 février 2021.
- ❖ <https://www.unhcr.org/fr/apercu-statistique.html>, consulté le 17 mai 2021.
- ❖ <https://www.unhcr.org/fr-fr/urgence-en-syrie.html>, consulté le 06 février 2021.
- ❖ https://www.who.int/csr/disease/swineflu/frequently_asked_questions/pandemic/fr , consulté le 1^{er} février 2021.
- ❖ https://www.lepoint.fr/monde/l-oms-qualifie-l-epidemie-du-covid-19-de-pandemie-11-03-2020-2366827_24.php , consulté le 1^{er} février 2021.
- ❖ <https://science.sciencemag.org/content/368/6490/489>, consulté le 2 février 2021.
- ❖ <https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea>, consulté le 1^{er} février 2021.

- ❖ https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-un-premier-cas-de-covid-19-remontant-au-2-decembre-confirme-en-alsace_3952985.html , consulté le 1^{er} février 2021.
- ❖ <https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea>, consulté le 1^{er} février 2021.
- ❖ https://www.lepoint.fr/societe/ancien-urgentiste-le-president-du-grand-est-sur-le-front-de-l-epidemie-20-03-2020-2368024_23.php , consulté le 11 mai 2021.
- ❖ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4634439> , consulté le 11 mai 2021.
- ❖ https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/16/nous-sommes-en-guerre-retrouvez-le-discours-de-macron-pour-lutter-contre-le-coronavirus_6033314_823448.html, consulté le 1^{er} février.
- ❖ <https://www.who.int/influenza/gip/en/>, consulté le 25 janvier, 2021.
- ❖ <https://www.lefigaro.fr/international/covid-19-ce-qui-va-changer-avec-la-fermeture-des-frontieres-20210130>, consulté le 21 juin 2021.
- ❖ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4638729>, consulté le 1^{er} février 2021.
- ❖ <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro> , consulté le 1^{er} février 2021.
- ❖ <https://www.leparisien.fr/economie/une-aide-de-150-euros-versee-fin-novembre-a-1-1-million-de-jeunes-18-10-2020-8403835.php>, consulté le 1er février 2021.
- ❖ <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/ProtectionOfCivilianPersons.aspx>, consulté le 10 juin 2021.
- ❖ https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/12/16/face-aux-flux-migratoires-nous-les-maires-sommes-au-pied-du-mur_5230673_3232.html, consulté le 07 juin 2021.